

BASKET-BALL

Une coupe fédérale pour donner de la compétition aux clubs



P 07

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lermondadm.com

Mercredi 12 Mai 2021 / N° 1107

Prix : 20 DA

Affaires SOVAC et Tabkout:

la Cour suprême rejette les recours

P 16



Energies renouvelables

L'AIE pointe un développement effréné

Pât de petites doses, le paiement électronique prend de la place dans les transactions commerciales en Algérie. Rien qu'au premier trimestre de cette année, l'évolution de ce type de paiement a progressé de l'ordre de 247,8% sur un an, boosté notamment par l'engouement vers ce type de transaction illégal dans le contexte de la pandémie.

Tourisme

L'Etat veut booster la formation

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi a mis l'accent, lundi à Tlemcen, sur l'importance d'améliorer la qualité de la formation dans les domaines de l'hôtellerie et de l'art culinaire pour développer le secteur.



AGRICULTURE

Le gouvernement table sur l'optimisation des récoltes des céréales

Il est "impératif" de sauver la saison agricole et d'optimiser l'opération de collecte de céréales au titre de la campagne moisson-battage 2021, a estimé lundi le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, en visite de travail à Beni-Slimane, à l'Est de Média.

Energies renouvelables

Vers la production pilote 3.000 chauffe-eaux solaires

Après avoir installé des centrales de production de l'électricité à travers l'énergie solaire, les autorités veulent aller vers la diversification de l'offre dans ce domaine. Ainsi, un appel à manifestation d'intérêt à l'adresse des industriels pour la réalisation d'un programme pilote de production de 3.000 chauffe-eau solaires sera prochainement, annonce l'écritaire général du ministère de la Transition énergétique et des

AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2021

MESURES D'APPUI À L'INVESTISSEMENT ET À L'ÉCONOMIE



LIRE LA PAGE 4

L'avant-projet de loi de finances complémentaire 2021, en attente de son examen en conseil des ministres, prévoit plusieurs mesures législatives, destinées, essentiellement, à faciliter l'investissement, à soutenir le système de santé, à développer davantage la finance islamique, à simplifier certaines activités économiques, à encadrer l'activité tabagique et d'autres relatives aux comptes d'affectation spéciale. Pour ce qui est des mesures de facilitation de l'investissement, l'avant-projet de loi de finances complémentaire 2021

Accidents

OFFRES SPÉCIALES D'ALGÉRIE TÉLÉCOM À L'OCCASION DE L'AÏD EL FITR

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Mercredi 12 Mai 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
12:46	16:30	19:31	21:00

Horaires de prière à Alger du Jeudi 13 Mai 2021

Fajr	Chourouk
04:25	06:00



Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

M'sila : Un cadavre repêché dans un affluent de oued Mitar à Boussaâd

Les agents de la protection civile de la wilaya de M'sila ont repêché mardi le cadavre d'une personne non identifiée dans un affluent de l'oued Mitar dans la commune de Boussaâda, selon un communiqué de la direction de wilaya de ce corps constitué. Le cadavre a été découvert lors des recherches d'une victime emportée la semaine passée par les crues de l'oued Boussaâda à la suite des intempéries qu'a connue la wilaya, a indiqué la même source. Ce cadavre qui appartient à un homme a été repêché dans un affluent de l'oued Mitar dans la commune de Boussaâda près du siège de l'école normale supérieure, selon le communiqué qui a indiqué que l'identification du corps trouvé est en cours. Les intempéries enregistrés sur la wilaya de M'sila la nuit du 6 au 7 mai courant avaient causé la mort de cinq personnes tandis qu'une sixième personne portée disparue est toujours recherchée en attendant l'identification du cadavre repêché. La personne encore recherchée est un homme dont la voiture a été trouvée vide dans oued Boussaâda vendredi passé. Le communiqué de la direction de la protection civile a indiqué qu'une équipe cynotechnique, des plongeurs et des spécialistes dans la recherche de disparus a rejoint lundi les équipes de recherche mobilisées le long de l'oued Mitar de Boussaâda.

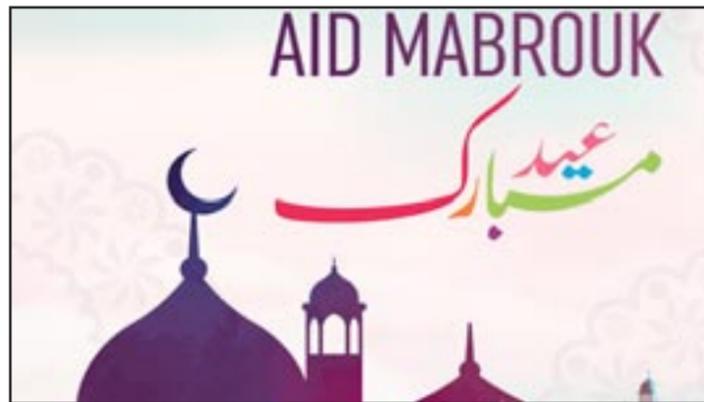
AÏD EL FITR

Des médecins préconisent un confinement général

Pour la deuxième année consécutive, les musulmans célébreront la fête de l'Aïd El Fitr dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19.

En Algérie, on enregistre depuis quelques semaines une hausse des cas de contamination.

A quelques jours de la célébration de la fête, les autorités sanitaires n'ont pas encore annoncé des mesures particulières pour cette occasion. Avec la recrudescence des contaminations et l'apparition des variants britannique, nigérian et indien, les praticiens de la santé craignent une explosion des hospitalisations au lendemain de la fête. Face à une telle éventualité, le président du Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMSP), le Dr Salah Laouar, propose un confinement général de deux ou trois jours pour préserver la santé de la population. «Si les autorités ne prennent pas les mesures adéquates, il y a risque de voir le nombre de cas augmenter dans un contexte marqué par un relâchement, voire un abandon des mesures barrières», alerte-t-il. Et d'ajouter : «A chaque fois qu'il y



absence d'application des mesures coercitives et de sanction de la part des autorités, les citoyens ont tendance à oublier les gestes barrières». Selon le président du SNMSP, la situation épidémiologique est caractérisée par trois indicateurs importants qu'il faut prendre en compte. Le premier est lié à l'augmentation du nombre de cas quotidiennement, le deuxième a trait à l'augmentation du nombre de décès (10 décès). Le dernier concerne l'augmentation du nombre de cas atteints par des variants plus contagieux, ce qui complique davantage la situation. «Non seu-

lement, il y a une augmentation du nombre de cas, mais aussi l'apparition de nouveaux variants avec des complications graves, même chez les enfants et les jeunes. Ce qui risque de provoquer la saturation des hôpitaux», soutient Laouar. Selon lui, quelle que soit la situation, le risque d'une flambée des contaminations peut survenir à tout moment, même si l'Algérie fait partie des pays à faible prévalence de l'infection. «Il ne peut y avoir une amélioration de la situation si on change pas de comportement et si on continue à baisser la garde.

Législatives 2021

Seules 7 listes ont validé leur participation à Tizi Ouzou

Le RND, le FNA, le PVP, le PRA et le FJD pour les partis politiques et Thagmats et Hisne El Matine pour les indépendants sont les seules listes à avoir obtenu leur quitus pour participer aux élections législatives du 12 juin prochain.

L'annonce nous a été faite par Youcef Gabi, le délégué local de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). «Quant aux 13 autres listes, elles ont été invitées à procéder au remplacement de leurs candidats, dont le dossier a fait l'objet d'un rejet suite aux enquêtes d'habilitation», ajoutera-t-il. Aussi, ces candidats, au nombre de 28, ont le droit de saisir le tribunal administratif et le Conseil d'Etat, seuls habilités à étudier dans le fond et dans la forme leurs recours et à procéder à leur acceptation ou leur rejet définitif. «A la date du 16 mai prochain, à minuit, dernier délai de rigueur, si les candidats dont les dossiers ont été rejetés n'ont pas été remplacés, c'est toute la liste qui sera rejetée», a rappelé Youcef Gabi.



Londres : Mahrez victime d'une tentative d'agression

L'international algérien de Manchester City, Riad Mahrez, a subi dans la soirée d'hier lundi 10 mai, une tentative d'agression à Londres, a rapporté ce mardi le journal britannique Daily Mail.

En effet, Riad Mahrez, a été victime d'une tentative d'agression à sa sortie d'un restaurant à Londres. Accompagné de sa petite amie, Taylor Ward, un homme vêtu d'un survêtement noir s'en est pris à Mahrez, avant que les agents de sécurité du restaurant londonien n'interviennent (Images), a rajouté la même source.

Djerad : Congé d'office pour les cadres de l'Etat candidats aux législatives

Le Premier Ministre, Monsieur Abdelaziz DJERAD, a instruit, ce jour Mardi 11 Mai 2021, les membres du Gouvernement et les Walis à l'effet de permettre aux cadres et personnel exerçant au niveau des institutions et administrations publiques ainsi que les entreprises publiques économiques qui sont candidats retenus lors des élections législatives du 12 Juin 2021, de bénéficier d'un congé d'office, et ce, dès le 17 Mai 2021. En outre, il y a lieu de préciser que le congé en question sera accordé à ces candidats à l'effet de leur permettre de mener leur campagne électorale.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTIL NUMERO

00500112145636147 BDL

ANEP.TEL.02173778

021737128

FAX 021739559

DIFUSION

QUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SA

AFFAIRES SOVAC ET TAHKOUT

La Cour suprême rejette les recours

Le Procureur général près la Cour suprême a indiqué, dans un communiqué mardi, que les recours introduits par les accusés dans les affaires Oulmi Mourad et Tahkout Mahieddine ont été rejetés, rendant la décision de la Cour de justice d'Alger définitive. "En vertu du droit du citoyen à l'information, le parquet de la Cour suprême informe qu'en date du 10 mai 2021, la chambre des délits et infractions a rendu deux décisions. La première concerne l'affaire Oulmi Mourad, Oulmi Khider, Ouyahia Ahmed, Youcef Yousfi et Cie. La deuxième est liée à l'affaire Mahieddine Tahkout, Ahmed Ouyahia, Abdelmalek Sellal, Amar Ghoul, Youcef Yousfi et Cie", lit-on dans le communiqué. Concernant la première affaire liée à Mourad Oulmi et Cie, "la Cour suprême a rejeté les recours de tous les accusés ainsi que le recours du parquet contre tous les accusés, à l'exception des accusés acquittés. Elle a également accepté le recours du juriste du Trésor dans la forme et dans le fond". Par conséquent "la décision rendue par la Cour de justice d'Alger le 21 octobre 2020 est donc définitive (déten-tion-amende-confiscation) et applicable, à l'exception des accusés acquittés", indique la même source. Concernant la deuxième affaire liée au



dénoté Mahieddine Tahkout et Cie "la Cour suprême a rejeté les recours de tous les accusés et accepté celui du parquet général concernant la décision rendue pour certaines accusations et la peine prononcée pour certains accusés. Les pourvois en cassation présentés par les parties civiles et le juriste du Trésor public ont été acceptés dans la forme et dans le fond". Ainsi, "la décision prononcée par la Cour de justice d'Alger en date du 18 novembre 2020 est définitive dans l'action publique (déten-tion-amende-confiscation) et applicable concernant Mahieddine Tahkout et tous ceux dont le recours n'a pas été accepté par le procureur général", indique-t-on de même source. La Cour d'Alger avait condamné le 21 octobre 2020 l'homme d'affaires et président du groupe Sovac pour le

montage et l'importation de véhicules, Mourad Oulmi, à une peine de 10 ans de prison ferme.

Il a été jugé en deuxième instance pour "blanchiment d'argent et incitation d'agents publics à exploiter leur influence".

Impliqué dans la même affaire, l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia a été condamné à 10 ans de prison ferme. L'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi a été condamné à deux ans de prison dont une avec sursis. Le frère cadet du principal accusé, Khidher Oulmi a écopé de 5 ans de prison.

L'ancien P-dg du Crédit populaire algérien (CPA), Omar Boudiab, a été condamné à deux ans de prison ferme dont une avec sursis.

La Cour d'Alger (chambre pénale) a condamné le 18 novembre l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout à 14 ans de prison ferme et les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal à une peine de 5 ans de réclusion, tous inculpés dans des affaires de corruption.

Le juge a également prononcé l'acquiescement en faveur de l'ancien ministre Abdelghani Zaalane.

Les anciens ministres Youcef Yousfi et Amar Ghoul ont écopé de 18 mois de prison avec sursis.

INITIALEMENT REJETÉES POUR CAUSE DE PARITÉ DANS L'ÂGE

«Repêchage» de listes électorales

Principal acquis arraché par les partis participants aux élections législatives anticipées du 12 juin prochain, l'acceptation des listes électorales rejetées pour cause de non-respect de la parité en termes d'âge. M. Kebci - Alger (Le Soir) - C'est ce qui est ressorti de la réunion ayant regroupé, dimanche, dans l'après-midi, une douzaine de partis qui prennent part aux élections législatives du 12 juin prochain et le président de l'Autorité nationale indépendante des élections. Selon le chargé de la communication de Jil Jadid, Mohamed Charfi s'est engagé à «repêcher» les listes électorales rejetées une première fois pour non-conformité avec la parité d'âge que

consacre l'article 191 de la loi portant régime électoral. Ceci en permettant le remplacement de candidats à l'effet de rétablir cette parité alors que cette disposition stipule carrément le rejet des dites listes sans possibilité de remplacement des candidats.

Une «largesse» qui suppose une autre entorse à la même loi électorale puisqu'elle suppose le dépassement des délais de traitement des dossiers de candidature qui ont pris fin dimanche à minuit. Autre point, toujours lié aux rejets des candidatures pour d'autres motifs, notamment celui consacré par l'article 200 de ladite loi portant régime électoral qui, dans son alinéa 6, stipule que le candidat à l'Assemblée populaire nationale «ne doit pas être

connu de manière notoire pour avoir eu des liens avec l'argent douteux et les milieux de l'affairisme, ou pour son influence directe ou indirecte sur le libre choix des électeurs ainsi que sur le bon déroulement des opérations électorales».

Une disposition dont sont victimes surtout le duo du pouvoir, le FLN et le RND. A ce sujet, le chargé à la communication au sein du parti que préside Soufiane Djilali affirme que le président de l'Anie a invité les partis à attendre les verdicts des tribunaux administratifs concernant leurs recours qui sont de l'ordre de 450 alors que les indépendants ont déposé 397 recours.

TENSIONS DANS L'ÉDUCATION

Le désarroi des parents d'élèves

L'intersyndicale de l'éducation nationale a poursuivi, hier lundi, son deuxième jour de débrayage. La mobilisation des enseignants était plus massive que la veille dans les établissements scolaires relevant de plusieurs wilayas. La protestation ne faiblit visiblement pas dans le secteur de l'éducation, mais semble plutôt gagner du terrain. Cela ne manquera pas de susciter l'inquiétude des parents d'élèves et qui les pousse à exprimer certaines appréhensions à la veille des examens de fin d'année notamment.

Massiva Zehraoui - Alger (Le Soir) - À mesure que le mouvement de protestation du personnel de l'éducation prend de l'ampleur, nombreux sont les parents d'élèves qui se disent préoccupés du sort de leurs enfants scolarisés. Les grèves observées par les enseignants et autres corps de l'édu-

cation, sont intervenues dans un contexte sanitaire qui a déjà fragilisé le secteur.

La pandémie de Covid-19 a entraîné beaucoup d'inconvénients dont les répercussions se révèlent préjudiciables sur le niveau des élèves et la qualité de l'enseignement. «L'année dernière a été écourtée, ce qui a contraint les autorités à revoir à la baisse, les exigences fixées par l'école algérienne», rappelle Djamila Mokrani, dont l'enfant est scolarisé dans une école primaire à Alger.

La situation sanitaire a par la suite imposé, à la rentrée des classes, un nouveau système d'enseignement, réduisant ainsi le temps des cours pour les élèves. Arrive aujourd'hui la fronde du personnel de l'éducation qui s'exotérise à travers l'organisation de grèves et d'actions de protestation à répétition. Djamila Mokrani estime que



cette succession d'évènements a sérieusement nui à la concentration et l'apprentissage des élèves. Un autre membre de cette même association a, lui, appelé le minis-

tre de l'Éducation et les protestataires «à trouver un compromis avant que la situation n'atteigne un point de non-retour». Il juge que les revendications d'ordre

«socioprofessionnelles ne doivent pas annihiler les efforts consentis pour veiller au bon déroulement de l'année scolaire, en temps de crise sanitaire qui plus est».

5 000 LOGEMENTS DISTRIBUÉS HIER À ALGER

Seuls 16% du programme national achevés

Les projets inscrits au titre du programme national de logements ne sont achevés qu'à hauteur de 16% alors que 54% sont en cours de réalisation. Un bilan établi à l'occasion de la cérémonie de remise des clés à 5 000 bénéficiaires au niveau de la capitale. L'occasion pour le Premier ministre de rappeler que le droit au logement était la base de la justice sociale et que son gouvernement veillait à minimiser les «souffrances» des citoyens.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Cinq mille bénéficiaires de logements, tous types confondus, vont pouvoir désormais en profiter. Les clés de ces derniers ont été remises à leurs bénéficiaires au cours d'une cérémonie présidée par le Premier ministre. Pour l'occasion, c'est le site des logements promotionnels publics de Ouled-Fayet qui a été choisi pour abriter une cérémonie présidée par le Premier ministre.

Abdelaziz Djerad, faisant une opération mathématique rapide a estimé que si dans chaque appartement habitaient cinq personnes, ce n'est pas moins de 25 000 citoyens qui ont pu être logés hier au niveau d'Alger. Le Premier ministre a reconnu, dans une brève déclaration, que «c'est vrai qu'il y a un retard et des accumulations dans de nombreux secteurs mais depuis qu'on a été nommé, on a œuvré à minimiser la souffrance du citoyen et concrétiser les promesses du président de la République, notamment en matière d'accès au logement qui constitue la base de la justice sociale.».

Présentant un bilan des réalisations, Djerad affirme qu'au plan national, en 2020-2021, 234 000 logements avaient été distribués et que 160 000 autres ont été lancés en 2021.

Hier, l'opération a concerné, entre autres, 3 000 logements de type location-vente répartis sur les sites de Korichi à Reghaïa, Dermouche à Bordj-el-Bahri, la cité Faïzi à Bordj-el-Bahri et Ouled-Fayet.

À l'occasion, le ministère de l'Habitat a fait le point sur le programme national de logements. Il en ressort que 16% des projets inscrits au titre du programme national de logements sont parachevés et que 54% sont toujours en cours. Les travaux de réalisation de 371 721 logements programmés n'ont pas encore démarré, soit 30% du programme tracé.

Le programme global destiné à la capitale compte 174 105 unités, dont 114 145 de type location-vente, 18 085 logements publics locatifs, 14 321 logements promotionnels publics, 13 075 logements sociaux participatifs, 13 203 logements promotionnels aidés et 1 276 logements du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS). Sur cet ensemble, 137 681 unités sont en cours de réalisation.

La réalisation de 12 545 unités, soit un taux de 7%, n'a pas encore été lancée alors que les travaux sont à l'arrêt au niveau de 12 085 unités.

ENERGIES RENOUVELABLES

Vers la production pilote 3.000 chauffe-eaux solaires



Après avoir installé des centrales de production de l'électricité à travers l'énergie solaire, les autorités veulent aller vers la diversification de l'offre dans ce domaine. Ainsi, un appel à manifestation d'intérêt à l'adresse des industriels pour la réalisation d'un programme pilote de production de 3.000 chauffe-eau solaires sera prochainement, annonce Secrétaire général du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Mohamed Salah Bouzeriba.

Cet appel qui sera lancé par l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), est "le fruit d'un travail qui a duré près de six mois impliquant quatre ministères, celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, celui de l'Energie et des Mines, de l'Industrie et le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables", a noté M. Bouzeriba lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile. Le cahier des charges concernant le chauffe-eau solaire a été élaboré à partir de deux prototypes fournis par l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (GTP), qui avait fabriqué 2.000 chauffe eau solaires en 2012, et "avec la collaboration active de tous les partenaires", a expliqué le SG du

ministère.

Ce cahier des charges a été finalisé suite à des tests réalisés, pendant près de trois mois, sur ces deux prototypes au niveau de la plate-forme d'essai du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et qui ont abouti à des recommandations par rapport à certaines caractéristiques, a-t-il ajouté. Dans le cas où son produit est conforme au cahier des charges, l'industriel sera retenu dans la liste des fabricants qui fourniront le marché et dont les produits seront éligibles au Fond pour la maîtrise de l'énergie qui le soutiendra à hauteur de 45%, a-t-il souligné.

Le Secrétaire général a révélé qu'un prix public "abordable" qui avoisinera les 80.000 dinars (sans compter les frais d'installation) a été proposé par le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables.

M. Bouzeriba a évoqué, en outre, "le lancement de deux autres grandes actions" : la création de petites entreprises spécialisées dans l'installation des chauffe-eau solaires, en collaboration avec le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de la micro-entreprise, en plus de la mise en place d'un label qualité dénommé "Alsol", en référence au premier programme de chauffe-eau solaire "Algérie-soleil" et cela en collaboration avec

l'Institut algérien de normalisation (IANOR).

Ce label devrait permettre "de fixer les règles du marché, de protéger le consommateur et le marché national", tout en étant un argument commercial pour les fabricants dont la qualité de travail aura été avérée.

Le responsable a précisé que ce label fera foi de certification de produit, "pour le moment", vu que seules les normes "fondamentales" ont été prises en ligne de compte, "pour garantir un minimum de qualité", mais le ministère compte aller au-delà de cela en intégrant les autres normes.

Au niveau mondial, les énergies renouvelables ont connu en 2020 une croissance plus vue depuis deux décennies, portée par la Chine et l'éolien, un rythme qui va devenir "normal" dans les prochaines années, selon un rapport de l'AIE publié mardi. Environ 280 gigawatts (GW) de capacités supplémentaires de production d'énergie renouvelable ont vu le jour en 2020, 45% de plus par rapport aux nouveaux ajouts comptabilisés en 2019, rapporte l'Agence internationale de l'énergie. Soit l'équivalent de la capacité totale des 10 pays d'Asie du sud-est réunis dans l'ASEAN, compare l'AIE. C'est la plus forte hausse annuelle depuis 1999.

Synthèse ; Saïd Sadia

Investissement : La réforme du Service public augmentera l'attractivité de l'Algérie

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rédha Tir, a affirmé que la réforme de la gestion du Service public, notamment au niveau des services de l'Etat, permettra de donner une meilleure image du pays et augmenter son attractivité en termes d'investissement.

Dans une allocution lors de la Journée d'études sur "l'éthique dans l'Administration et l'entreprise publiques", ouvert par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le Président du CNESE a déclaré que estimé que la réforme de la gestion du Service public, notamment au niveau de certains services de l'Etat et ceux en lien avec le développement national dans ses divers aspects, l'investissement et le Commerce extérieur contribuera à la dynamisation économique et à l'amélioration du climat d'affaires.

Cette réforme est à même, également,

de donner une meilleure image du pays et augmenter son attractivité en termes d'investissement pour les partenaires et les opérateurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, a-t-il ajouté.

Evoquant le thème retenu pour cette rencontre organisée par le CNESE et l'Ecole nationale d'administration (ENA), M. Tir a relevé "son importance cruciale" au regard de son lien fort et son impact sur la vie économique et sociale dans notre pays.

Le thème de l'éthique dans le Service public s'impose par l'intérêt national afin de corriger ce qui a été sabordé par les pratiques du passé, a expliqué M. Tir, ajoutant qu'il s'agit de l'une des accumulations résultant des précédentes périodes de gouvernance qui ont tant nui à la réputation de l'Etat avec pour conséquence l'étiolation du lien de confiance entre le citoyen et l'administration.

A ce propos, M. Tir a plaidé pour la mobilisation de toutes les composantes de l'Etat pour pallier à ce dysfonctionnement, rationaliser la gestion du Service public et promouvoir la qualité du Service public, notamment dans les services et entreprises publiques et dans les secteurs en lien direct avec le quotidien du citoyen.

Le président du CNESE a valorisé, à cette occasion, "l'intérêt majeur" qu'accorde le Gouvernement à la modernisation du mode de gestion du Service public.

Les travaux de cette rencontre se poursuivent par des conférences-débat sur nombre d'axes relatifs au thème de "l'éthique dans l'Administration et l'entreprise publiques", dont "l'éthique dans les systèmes de formation et d'enseignement", "la moralisation de la vie publique et le conflit d'intérêt", "l'éthique et la relance économique"...etc.

AGRICULTURE

Le gouvernement table sur l'optimisation des récoltes des céréales

Il est "impératif" de sauver la saison agricole et d'optimiser l'opération de collecte de céréales au titre de la campagne moisson-battage 2021, a estimé lundi le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, en visite de travail à Beni-Slimane, à l'Est de Médéa.

"Nous n'avons d'autres choix que de trouver les solutions qui nous permettent de faire face à la sécheresse et à ses impacts sur l'agriculture", a indiqué à l'APS le ministre en marge de son déplacement à la Coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de Beni-Slimane.

Il a assuré que son département ministériel a réussi, grâce également au concours du ministère des Ressources en eau, à régler le problème d'eau rencontré par les producteurs de tomates industriel et de pomme de terre au niveau des wilayas de Chlef et Ain-Defla.

"Tous les moyens doivent être mis en place pour réduire les effets de la sécheresse sur la production agricole", a souligné M. Hamdani, soutenant qu'il est "primordial de mobiliser toutes les énergies" pour trouver des "alternatives" au manque de pluviosité. L'autre défi qui attend le secteur de l'agriculture, l'augmentation du volume de collecte des céréales, lors de la présente campagne moisson-battage, car, a-t-il dit, "chaque grain collecté, représente une somme d'argent en devise forte à économiser", a estimé le ministre, tout en insistant auprès de l'ensemble des intervenants de la filière céréaliculture à "conjuguer leurs efforts" et relever ce défi.

Le "rendement" et "l'économie d'argent" sont les deux principaux axes d'intervention lors de la présente campagne moisson-battage, a soutenu le ministre, assurant qu'atteindre l'objectif tracé, à savoir augmenter "sensiblement" le volume de collecte des céréales permettra de "se libérer progressivement de notre dépendance" des marchés extérieurs.

TOURISME

L'Etat veut booster la formation

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi a mis l'accent, lundi à Tlemcen, sur l'importance d'améliorer la qualité de la formation dans les domaines de l'hôtellerie et de l'art culinaire pour développer le secteur.

Le ministre a, en outre, mis en exergue le grand potentiel que recèle la wilaya de Tlemcen en matière de tourisme religieux, culturel et balnéaire.

Dans ce cadre, il s'est enquis, dans la daira côtière de Marsa Ben Mhidi, des travaux d'aménagement des plages de la région et des préparatifs de la saison estivale.

A l'annexe de l'institut des techniques hôtelières de Tlemcen, spécialisé dans l'art culinaire traditionnel, M. Ali Boughazi a souligné l'importance que revêt la formation des techniciens et techniciens supérieurs, notamment avec le prochain déroulement des Jeux méditerranéens à Oran, qui nécessitent une main d'œuvre nombreuse et spécialisée.

A ce titre, il a fait part de deux conventions signées entre les secteurs du tourisme, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, dans l'optique de développer et d'améliorer la qualité de la formation rappelant que seize universités du pays dispensent des spécialités en tourisme

Le ministre s'est rendu également à l'hôtel "Renaissance" implanté sur les hauteurs de la ville de Tlemcen avant d'inaugurer, dans l'enceinte de la citadelle d'El Mechouar, une exposition d'artisanat.

De nombreux artisans de Tlemcen et de toutes ses régions spécialisés dans le cuir, la poterie, le tapis, les décorations artisanales et autres ont pris part à cette manifestation qui met en exergue la richesse et la diversité artisanale de Tlemcen.

Au siège de la wilaya de Tlemcen, le ministre a assisté à une cérémonie de signature de deux conventions, la première entre la direction du tourisme et le parc national dans le but d'encourager le tourisme écologique et la seconde entre la direction du tourisme et la direction des moudjahidine pour également encourager le tourisme historique.

AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2021

Mesures d'appui à l'investissement et à l'économie

L'avant-projet de loi de finances complémentaire 2021, en attendant de son examen en conseil des ministres, prévoit plusieurs mesures législatives, destinées, essentiellement, à faciliter l'investissement, à soutenir le système de santé, à développer davantage la finance islamique, à simplifier certaines activités économiques, à encadrer l'activité tabagique et d'autres relatives aux comptes d'affectation spéciale. Pour ce qui est des mesures de facilitation de l'investissement, l'avant-projet de loi de finances complémentaire 2021 prévoit, dans son article 31, la suppression de l'effet rétroactif des dispositions de l'article 139, relatives à l'obligation de respecter la règle des 49-51% pour l'exercice de l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état par des sociétés commerciales comprenant un ou plusieurs partenaires étrangers, avec la nécessité de se conformer à cette procédure avant le 30 juin 2021. L'annulation de l'effet rétroactif de ladite disposition tient compte des doléances émanant des opérateurs économiques et de certaines représentations diplomatiques, lesquels s'interrogeant sans cesse sur l'effet rétroactif de cette mesure. Le gouvernement explique également que cette suppression a également pour objectif 'd'éviter toute rareté ou des difficultés d'approvisionnement du marché national des produits importés de large consommation



ou ceux ayant une spécificité particulière non produits ou dont la production est insuffisante en Algérie ». Dans son article 33, la loi budgétaire complémentaire de l'actuel exercice, discutée mercredi dernier en réunion du gouvernement, propose également une séparation du dispositif de dédouanement pour la mise à la consommation des véhicules de tourisme de moins de trois (3) ans d'âge, à l'effet de débloquer, les opérations d'importations des véhicules de transport des personnes et des marchandises, neufs, y compris les tracteurs et les véhicules à usages spéciaux. Ledit texte exempt de la TTVN les véhicules tactiques (VLTT), au titre des contrats d'acquisition,

conclus par le Ministère de la Défense Nationale, à condition qu'ils soient produits localement. La loi propose également l'élargissement du bénéfice de la réfaction de 75% de la TAP pour les installateurs de Kit GPL-C.

Forte taxation du tabac, soutien à la finance islamique

Quant aux mesures de soutien accordées au secteur de la santé, l'avant-projet de loi de finances 2021 propose l'extension de l'exemption de la TVA et des droits de douane, aux matières premières entrant dans le processus de production des produits pharmaceutiques et des dispositifs

médicaux utilisés dans la riposte à la pandémie du coronavirus « Covid-19 » et ce, à l'instar des produits pharmaceutiques, des dispositifs médicaux, des équipements de détection, des accessoires et pièces de rechange de ces équipements dont la liste est fixée conformément à la réglementation en vigueur. Le texte suggère aussi de modifier la redevance sur les demandes, d'inscription, d'autorisation, de certification et de renouvellement dans le cadre des produits pharmaceutiques. Une autre modification, celle de la taxe applicable sur chaque demande d'enregistrement de produit pharmaceutique et sur chaque contrôle de lot de produit pharmaceutique est également proposée. Au chapitre des dispositions destinées à simplifier certaines activités économiques, figure notamment la mesure portant réduction de la durée de franchise de l'immobilisation des conteneurs de 180 à 90 jours, en matière de taxe sur l'immobilisation des conteneurs, assise sur le montant des frais d'immobilisation des conteneurs. Plusieurs incitations ont été accordées à la finance islamique dans le cadre du renforcement des opérations de financement et bancarisation monétaire. Concernant les mesures destinées à encadrer l'activité tabagique, l'avant-projet de loi de finances complémentaire 2021 propose, notamment, l'institution d'un impôt complémentaire sur les bénéfices des sociétés (ICBS), applicable au résultat des

sociétés de tabacs, dont le taux est fixé à 10%. « Cette mesure vise à soumettre les résultats des sociétés en question à un taux d'IBS cumulé de 29% (10+19) », lit-on dans l'exposé des motifs instituant cet impôt. La loi porte à 500 millions de dinars, au lieu de 100 millions de dinars, le montant de l'obligation de la libération de la totalité du capital social pour les personnes désirant réaliser des investissements dans la fabrication du tabac à priser et à mâcher. La même loi suggère une nouvelle hausse de la taxe additionnelle sur les produits tabagiques mis à la consommation en Algérie de 22 à 32 dinars. Pour ce qui est des mesures relatives aux comptes d'affectation spéciale, la loi budgétaire complémentaire de 2021 propose d'affecter le « Fonds National de Soutien à l'Emploi des Jeunes » ainsi que le « Fonds d'Appui et de Développement de l'Ecosystème (start-up) » au Ministère de la Micro-entreprise, des Start-up et de l'Economie de la Connaissance. La loi propose également de renforcer les recettes du « Fonds de revenus complémentaires en faveur du personnel des enquêtes économiques et de la répression des fraudes ». Pour ne citer que ces mesures, l'avant-projet de loi de finances complémentaire 2021 fait ainsi le choix de soutenir davantage l'investissement dans un contexte qui plaide justement en faveur de la croissance.

Yani. T.

COMMERCE

Le boom du paiement électronique

Par de petites doses, le paiement électronique prend de la place dans les transactions commerciales en Algérie. Rien qu'au premier trimestre de cette année, l'évolution de ce type de paiement a progressé de l'ordre de 247,8% sur un an, boosté notamment par l'engouement vers ce type de transaction idéal dans le contexte de la pandémie.

Selon le groupe d'intérêt économique (GIE) Monétique, ce montant s'est établi à plus de 2,2 milliards de dinars durant la période janvier-mars, contre 634 millions de dinars à la même période de l'année précédente. Cette augmentation résulte d'une hausse du nombre total des transactions effectuées par des porteurs de cartes interbancaires (CIB) et celles d'Algérie Poste (Edahabia), qui a atteint 1.782.213 transactions durant le premier trimestre de l'année en cours, alors qu'il s'établissait à 404.449 opérations sur la même période de 2020, soit une évolution de plus de 340,65%.

Le secteur des télécoms a généré le plus de transactions avec un total de 1.619.622 opérations pendant les mois de janvier, février et mars 2021, suivi par celui des prestataires de services (réservations d'hôtel, formations,



etc.) qui a enregistré 97.677 transactions, toujours d'après le GIE Monétique.

Les activités liées aux services administratifs viennent en troisième position du classement des secteurs qui ont engendré des paiements électroniques, avec pas moins de 28.921 transactions, alors que le règlement des factures d'électricité et d'eau figure à la quatrième position, ayant généré 25.570 paiements en ligne.

Le bilan du GIE Monétique relève, en outre, la progression du paiement électronique pour l'achat de biens en ligne avec un cumul de 573 transactions au cours du premier trimestre 2021, dont 465 pour le seul mois de mars. Un chiffre nettement supérieur à la somme des transactions recensées dans ce domaine durant la même période de l'année 2020 (9 transactions), rapporte le GIE Monétique.

Le secteur des assurances est le seul à avoir connu un recul du nombre de paiements par Internet au cours de cette période avec un total de 971 transactions contre 3.229 transactions durant le premier trimestre 2020.

D'après les chiffres du GIE Monétique, les transactions par Internet ont quintuplé en 2020 pour atteindre 4.593.960 de transactions avec un montant global de 5,423 milliards de dinars contre 873.679 transactions et 1,576 milliards de dinars en 2019.

Un total de 83 web-marchands actifs en Algérie au terme du 1er trimestre 2021, soit 38 de plus qu'à la même période de l'année passée où leur nombre était de 45, d'après le même bilan. Ce nombre comprend 4 opérateurs dans le secteur des télécoms, autant dans celui des transports, 13 acteurs dans le domaine des assurances, 8 web-marchands activant dans la distribution d'électricité et d'eau et 2 prestataires de services administratifs. Le nombre de web-marchands dans le segment des prestataires de services qui s'élève à 23, derrière celui des vendeurs de bien qui a atteint les 29 à la fin du 1er trimestre de l'année en cours.

S. Sadia

ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'AIE pointe un développement effréné

Dans un rapport publié, hier, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a conclu que les énergies renouvelables ont connu en 2020 une croissance plus vive depuis deux décennies, portée essentiellement par la Chine et l'éolien. Cette forte croissance retrouvera, néanmoins, son rythme "normal" dans les prochaines années, estime l'AIE. Environ 280 gigawatts (GW) de capacités supplémentaires de production d'énergie renouvelable ont vu le jour en 2020, 45% de plus par rapport aux nouveaux ajouts comptabilisés en 2019, soit l'équivalent de la capacité totale des 10 pays d'Asie du sud-est réunis dans l'ASEAN, rapporte l'Agence internationale de l'énergie dans son rapport. Il s'agit aussi de la plus forte hausse annuelle depuis 1999. Cette croissance fulgurante est portée par l'augmentation de 114 GW des capacités dans l'éolien, une hausse quasi double de celle de 2019 (+90%), et par la Chine. Cette dernière a compté l'an dernier pour la moitié de la croissance des capacités renouvelables dans le monde, à la suite d'une ruée pour terminer des projets avant la fin prévue de subventions publiques. "L'an passé, la hausse des capacités renouvelables a représenté 90% de la croissance mondiale du secteur de la production d'énergie", souligne Fatih Birol, directeur exécutif de l'AIE, cité dans un communiqué de presse accompagnant le rapport. Et d'encourager les gouvernements à poursuivre cette "dynamique encourageante": "un développement massif de l'électricité propre est essentiel pour donner au monde une chance d'atteindre ses objectifs de zéro (émissions de CO₂, ndlr) net", a-t-il averti. L'AIE prévoit ainsi malgré tout une hausse des émissions de CO₂ en 2021 "à cause d'une progression parallèle du recours au charbon". Le rythme de croissance enregistré en 2020 "est appelé à devenir la +nouvelle norme+, avec environ 270 GW de capacité renouvelable en voie d'être ajoutée en 2021 et près de 280 GW en 2022, malgré un ralentissement en Chine", a estimé l'agence. La croissance de l'éolien devrait ralentir un peu en 2021 et 2022, tandis que le solaire "va continuer de battre des records", avec des capacités supplémentaires atteignant plus de 160 GW d'ici 2022, confortant sa position de "nouveau roi" des marchés mondiaux de l'électricité, selon l'AIE. La résurgence de la pandémie de Covid-19 crée une incertitude pour 2021 en Inde, estime l'agence, tandis qu'aux Etats-Unis, la croissance des capacités renouvelables pourrait s'accélérer si le gigantesque plan d'investissements dans les infrastructures du président Biden se concrétisait.

AID EL-FITR

Tout pour faciliter les déplacements et la sécurité des citoyens



A la veille de la fête de l'Aïd El-Fitr, les différents organismes de l'Etat se préparent, dans certaines régions, à faciliter les déplacements et la vie des citoyens.

Parmi les services les plus sollicités en ces fêtes, les transports interwilayas se préparent à transporter des milliers de citoyens vivant notamment dans les grandes villes. C'est le cas de la capitale où la société de la gare routière d'Alger (Sogral) se prépare pour l'évènement. « A chaque occasion religieuse ou nationale, la SOGRAL veille à améliorer sa disponibilité pour une meilleure maîtrise du nombre important des voyageurs à travers l'ensemble des gares routières. Compte tenu de la particularité de cette année car coïncidant avec la crise sanitaire mondiale, la société a mis en place un programme exceptionnel pour la gestion et la garantie d'un service de qualité avant et pendant les jours de l'Aïd el Fitr », indique ainsi un communiqué de cette société publique. Ce programme porte sur l'intensification du nombre de voyages durant les 10 derniers jours du mois de ramadhan et les deux jours de l'Aïd el Fitr, et ce, en coordination avec

les différentes directions de transports des wilayas, en sus de la mise en place d'un plan d'action avec les différents corps de la sûreté nationale et de la Protection civile dans le souci de préserver l'ordre public au sein des gares et de garantir une intervention rapide dans les cas urgents notamment avec l'augmentation du nombre de voyageurs. Il a été décidé également de doubler le nombre des agents d'hygiène, de sécurité et de maintenance à toutes les gares à travers la suspension de tous les week-end et les congés de récupération des travailleurs jusqu'à l'après Aïd. La SOGRAL a décidé, en outre, de recourir au système de rotation au niveau de toutes les gares routières dans l'objectif de garantir un service 24/24h. Concernant le respect du protocole sanitaire, la société a adopté une série de mesures préventives, dont l'utilisation d'un thermomètre à l'entrée de la majorité des gares routières, le respect des portes d'entrée et de sortie des gares à même de permettre le respect de la distanciation physique en mettant en place des signaux sur le sol et devant les guichets de vente de tickets dans le souci d'éviter l'engorgement.

En plus de cela, les différents services de sécurité ont annoncé des mesures spécifiques pour cette occasion. C'est ainsi qu'"en prévision de la célébration de l'Aïd El-Fitr, des dispositifs sécuritaires composés de patrouilles motorisées et pédestres ont été mobilisés outre la mise en place de points de contrôle pour une présence permanente et continue sur le terrain en vue de protéger les personnes et leurs biens, notamment dans les endroits qui connaissent une forte affluence des familles durant les deux jours de l'Aïd », annonce la direction générale de la Sûreté nationale. Dans les zones non-urbaines, la Gendarmerie nationale « a mis en place un plan de prévention spécial Aïd el-Fitr afin de sécuriser les différents zones, les espaces publics et le réseau routier et permettre aux citoyens de passer l'Aïd en toute sécurité et quiétude », a précisé un communiqué de ce service qui ajoute que « toutes les mesures de sécurité ont été prises par la mobilisation de l'ensemble des unités pour assurer un contrôle efficace et consacrer une présence permanente sur le terrain ».

Saïd Sadia

MÉDÉA

Un dispositif pour indemniser des agriculteurs de Beni-Slimane

Un dispositif d'indemnisation des agriculteurs affectés par les récentes inondations de Beni-Slimane (wilaya de Médéa) sera mis en oeuvre, sans tarder, afin de permettre la relance de l'activité agricole dans cette ré-

gion, a indiqué lundi à Médéa, le ministre de l'agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hamdani. "Nous allons reconduire le même dispositif d'indemnisation qui a été appliqué lors des incendies de forêts de l'été 2020" a affirmé Ham-

dani lors de sa visite d'inspection de la plaine de Beni Slimane, précisant que ce dispositif va prendre en charge les dégâts occasionnés par les inondations, qu'il s'agisse de semences, de plantations ou d'équipements agricoles".

TIPASA

Glissement de terrain à l'hôpital de Koléa

L'érosion de la conduite principale des eaux usées et pluviales a causé un "important" glissement de terrain au niveau de l'hôpital Fares Yahia de Koléa, selon les premiers résultats des enquêtes réalisées par les services techniques de la wilaya de Tipasa.

Le glissement de terrain, enregistré dernièrement au niveau de la partie Sud de l'hôpital Fares Yahia construit en 1943, a été à l'origine de l'effondrement du mur d'enceinte et à l'émanation d'odeurs nauséabondes suite à la dégradation de la conduite principale des eaux usées. Un problème requérant une prise en charge dans "les plus brefs dé-

lais" a indiqué, lundi, le président de la commune de Koléa, Kouider Youcef. Selon le premier constat technique réalisé par les services de la wilaya (directions des ressources en eau et des travaux publics) "l'origine principale de ce glissement de terrain est due à l'érosion des fondations de la conduite principale des eaux usées et pluviales se déversant dans l'Oued Mazafran et traversant le centre-ville de Koléa, via l'hôpital Fares Yahia", a déclaré à l'APS le wali de Tipasa, Labiba Ouinaz.

Des instructions ont été données à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, a-t-elle ajouté,

pour réaliser une étude technique afin de protéger le site et renforcer cette structure sanitaire vitale.

Mme. Ouinaz a signalé, en outre, s'être déplacée sur les lieux pour "constater sur place l'ampleur de l'incident et discuter avec les responsables de cet hôpital et ceux de la commune de Koléa des solutions susceptibles d'être apportées à ce problème", a-t-elle souligné. Pour rappel, le premier glissement de terrain, causé par cette conduite principale des eaux usées, remonte à l'an 2000, mais le problème persiste toujours en dépit du risque encouru tant pour la santé publique que pour cet établissement sanitaire.

MOSTAGANEM

Classement de quatre établissements hôteliers

Quatre établissements hôteliers dans la wilaya de Mostaganem ont été classés dernièrement en plusieurs catégories, a-t-on appris mardi du directeur du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Abdeslam Mansour.

Dans une déclaration à l'APS, M. Mansour a souligné que la commission de wilaya de classement des établissements touristiques (hôtels et restaurants), qui s'est réunie dernièrement, a décidé de classer 4 établissements situés dans la zone d'expansion touristique (ZET) de "Sablettes" dans la commune de Mazaghran en catégories d'une et 3 étoiles alors que le classement d'un hôtel et d'un complexe touristique a été ajourné.

Il est attendu que cette commission puisse classer un autre lot d'établissements touristiques composés de 20 complexes touristiques, d'un hôtel et d'une résidence en vue d'améliorer leurs services, promouvoir la destination touristique et susciter la compétitive économique entre acteurs dans ce domaine, surtout en dehors de la saison estivale, a-t-il fait savoir, soulignant que la pandémie du Covid-19 a affecté les établissements touristiques surtout ceux voulant opérer des améliorations en vue de leur classement et ceux ayant effectué des extensions.

Annonçant la réception prochaine de trois projets d'extension les prochains mois, M. Mansour a exclu l'ouverture cette année de nouvelles plages sur la bande côtière de la wilaya, qui s'étend sur 124 kilomètres, soulignant que cette opération exige plusieurs conditions pour l'accueil des estivants dans les meilleures conditions.

A noter que 10 millions DA ont été réservés au titre du budget de la wilaya comme aides aux communes côtières (1 million DA pour chaque commune) pour mener les travaux nécessaires d'aménagement des plages, accroître leur disponibilité en cette saison. Pour rappel, la wilaya de Mostaganem a enregistré, durant la saison estivale de l'année dernière qui a débuté tardivement à cause de la pandémie du coronavirus (du 15 aout au 30 septembre 2020) à travers ses 39 plages, une affluence de 4,3 millions d'estivants contre plus de 9 millions d'estivants en 2019.

MILA

Un mandat de dépôt et 4 et des contrôles judiciaires pour corruption

Le procureur de la République près le tribunal de Mila a placé une personne (1) sous mandat de dépôt et quatre (4) autres sous contrôle judiciaire pour implication dans plusieurs affaires de corruption relevées au niveau de la Coopérative des Céréales et Légumes Secs (CCLS) de la wilaya, a-t-on appris mardi des services de la sûreté de wilaya. La même source a précisé que 17 autres personnes dont une femme présumées impliquées dans les mêmes affaires ont été relaxées.

Selon la même source, l'affaire a été instruite à la suite de l'exploitation d'informations parvenues la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya relatives à « des infractions dans l'opération de dépôt des récoltes par certains agriculteurs durant l'année 2018 et de la vente de semences en plus de manipulations dans le mouvement du stock au niveau de l'unité de la CCLS de la commune d'Oued Nedja, de manque dans les quantités de légumes secs et de falsification des dates de leur déstockage. Ces affaires incluent l'obtention d'un agriculteur de quantités d'engrais du stock de Tadjenanet en 2018 en dépit du refus des services de la banque BADR de lui accorder le prêt en couvrant les charges.

Les investigations approfondies ont révélé l'existence d'indemnités indues accordées suite aux dégâts causés par la grêle par l'ancien directeur de la CRMA de Mila en 2016 et d'un acte falsifié de location d'une terre agricole, ont indiqué les mêmes services.

Un dossier pénal a été constitué à l'encontre du principal accusé âgé de 47 ans et de 21 autres suspects âgés entre 27 et 67 ans tous présentés lundi devant le tribunal de Mila qui a ordonné de placé un (1) sous mandat de dépôt et 4 autres sous contrôle judiciaire et de relaxer les autres.

Salade de Pois chiches libanaise

Ingrédients

- 400 gr de pois chiches en conserve égouttés
- 1 oignon rouge émincé finement
- un demi piment vert haché finement
- 1/2 bouquet de persil frais ciselé
- Un peu de coriandre ou menthe fraîche ciselée
- 1/2 jus de citron
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Sel, poivre
- Cumin en poudre

Préparation de la salade avec

des pois chiches secs

- Faire tremper une nuit dans l'eau froide les pois chiches.
- Le lendemain, égouttez les puis rincez.
- Remettez les dans une casserole remplir d'eau froide.
- Portez à ébullition avec une pincée de bicarbonate et laissez cuire jusqu'à ce qu'ils deviennent bien tendres (C'est ainsi qu'ils doivent être cuits pour cette salade).
- Épluchez l'oignon puis émincez-le le plus finement possible (au hachoir si vous avez).

- Faire de même pour le piment, le persil, la coriandre rincés.
- Mettre dans un grand bol et mélangez ensemble avec l'huile d'olive et le jus de citron. Assaisonnez.
- Ajoutez l'oignon, le persil, la coriandre, le piment finement hachés et ajoutez les pois chiches cuits, égouttés rincés et refroidis ou ceux en conserve rincés.
- Mélangez et rectifiez l'assaisonnement si nécessaire.
- Pour finir, parsemez de cumin en poudre. Mettre au frais et servir cette salade de pois chiches bien fraîche



Crumble d'aubergine au parmesan



- Difficulté : Recette facile
- Temps de préparation : 15 minutes
- temps de cuisson : 50 minutes

Ingrédients pour le crumble d'aubergine et parmesan

- 4 grosses tomates bien mûres (250 gr environ)
- 2 gousses d'ail
- 1 belle aubergine
- 1/2 bouquet de basilic frais
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Sel, poivre

Pour la pâte du crumble

- 110 gr de farine
- 75 gr de parmesan
- 100 gr de beurre
- 30 gr de chapelure dorée
- Basilic sec
- Sel, poivre

Préparation étape par étape du crumble d'aubergine

- Préchauffer votre four à 180° C.
- Peler les tomates et coupez les en dés.
- Les faire revenir dans une marmite avec un filet d'huile d'olive. Saler, poivrer (si vous aimez, ajouter du piment d'Espelette).
- Ajouter l'ail écrasée, le basilic frais ciselé.
- Couvrir et mijoter quelques minutes.
- Couper l'aubergine en deux dans le sens de la longueur et découper des demi tranches de 1 cm d'épaisseur environ.
- Les mettre dans la marmite et ajouter un peu d'eau.
- Couvrir et laisser cuire.
- Vérifier que les aubergines ne manquent pas d'eau.
- Retirer du feu et répartir dans un plat à gratin.
- Préparer la pâte du crumble en sablant entre vos mains tous les ingrédients.
- Recouvrir les aubergines uniformément et enfourner jusqu'à ce que le crumble soit bien doré.
- Servir chaud à la sortie du four.

TIAN AUX LÉGUMES {AUBERGINE TOMATE ET POIVRON}

Ingrédients pour un petit ramequin en porcelaine

- 1 aubergine moyenne
- 2 tomates allongées
- 1 poivron vert
- 1 cuillère à soupe d'herbe de Provence
- Fleur de thym
- Huile d'olive
- 2 gousses d'ail
- Sel, poivre

RÉGLAGE CUISSON A L'OMNICUISEUR

- Temps total : 50 minutes
- Haut : maxi (2) 20 min, puis mini (1) 10 min
- Bas : maxi (2)
- Inversion : Après 25 minutes



ETAPES ET PREPARATION

- Lavez et essuyez les légumes. Épépinez le poivron et coupez en rondelles de 4 mm environ.
- Tranchez les tomates ainsi que l'auber-

gine.

- Déposez les rondelles de poivron dans le fond du moule, arrosez d'un filet d'huile d'olive, sel, poivre et gousse d'ail.
- Continuez en intercalant rondelles d'aubergines avec celles de tomates en les faisant chevaucher et en serrant suffisamment.
- Arroser d'huile d'olive.
- Parsemer d'herbes de Provence, fleur de thym (ou romarin), sel, poivre
- Déposez le plat dans la petite cocotte.
- Versez 10 cuillères à soupe d'eau. Refermez la cocotte.
- Programmez 25 minutes au thermostat pour une cuisson maxi en bas et en haut (2). Après 25 min de cuisson, faire une inversion de la cocotte et poursuivre la cuisson totale du tian aux légumes.
- Bonne dégustation

DES REPAS DU SOIR FACILES DE RECETTES RAMADAN 2021, POUR VOUS AIDER

Pendant Le Ramadan c'est aussi l'occasion de proposer ses meilleurs plats cuisinés plus savoureux les uns que les autres. Après une période de jeûne (surtout caniculaire), on mange beaucoup plus avec ses yeux. Alors pour rompre cette journée fatigante, chaque plat proposé est bien démarqué de l'entrée, au plat principal jusqu'au dessert pour nous permettre de bien reprendre en

énergie et tenir les 24 heures suivantes de jeun supplémentaire.

Quelles recettes préparer durant le mois sacré du Ramadan

Dans la catégorie Recettes RAMADAN vous pourrez retrouver tous les différents menus regroupant les meilleures

recettes déjà publiées mais également les nouvelles recettes. Parmi elles, vous pourrez compter sur mes recettes traditionnelles de la cuisine algérienne (et berbère kabyle), marocaine, tunisienne, libanaise ou turque. Toutes venues étoffer la catégorie durant l'année et celles et s'ajouteront tout au long de ce mois. Des recettes de ffour rapides et faciles pour la plupart et surtout économiques.

BRICK AU THON ET HARISSA

Ingrédient pour 5 à 10 bricks au thon

- des feuilles de bricks de préférence carré
- 3 belles pommes de terre
- Persil et coriandre ciselés
- Huile d'olive
- Cumin, sel
- 1 boîte de thon émietté au naturel
- 1 Oeuf, 1 par feuille de brick
- Portion de fromage fondu ou fromage râpé
- Harissa

Etapes et préparation

- Épluchez les pommes de terres, les couper en dès et les mettre à cuire avec de l'eau et du sel.
- Les écraser à la fourchette et y rajouter le cumin, le persil, la coriandre et l'huile d'olive.
- Égouttez le thon. Déposez une brick sur une assiette.
- Repliez les bords pour d'obtenir un carré.
- Badigeonner d'harissa. Déposer une

cuillère de pommes de terre, une couche de thon, casser l'œuf sur l'ensemble.

- Ajouter le fromage râpé et rabattre chaque pointe l'une sur l'autre on obtient un triangle.
- Faire chauffer l'huile de friture. Faire glisser la brick dans la poêle très délicatement sans risquer de vous brûler. Laissez dorer.
- Si vous n'aimez pas le jaune coulant, vous pouvez laissez cuire la brick plus longtemps.
- Déposez sur du papier absorbant. Dégustez avec du citron.

FEUILLE DE BRICK MAISON INRATABLE

Quels ingrédients pour la pâte à feuille de brick

- 200 gr de farine
- 50 gr de semoule extra fine
- Une pincée de sel
- 1 oeuf entier
- Eau

Préparation des feuilles de brick maison

- Dans un saladier, verser la farine, la semoule, le sel, l'oeuf et l'eau.

- Mélanger énergiquement au fouet en rajoutant progressivement de l'eau jusqu'à obtenir une pâte qui ressemble à une pâte à crêpe.
- Passer ensuite le mélange au blender pour 2 minutes environ rentre la préparation bien lisse sans grumeaux.
- Préchauffer la poêle à crêpe anti-adhésive à feu très doux.
- Hors du feu et avec un pinceau, badigeonner toute la surface de la crêpière en croisant vos gestes une fois verticale et une fois horizontale.
- Attendre que les extrémités de la crêpe se détachent des bords puis retirez la dé-

licatement sur un plat de service.

- Déposer au fur et à mesure chaque feuille cuite sur un linge propre et huiler légèrement sa surface pour que celle-ci ne se dessèche pas.
- Continuez jusqu'à épuisement de la pâte.
- Une fois terminée, emballer les feuilles de brick de film alimentaire afin d'éviter qu'elles deviennent sèches.
- Vous pouvez les utiliser de suite pour réaliser des bricks, des boureks ou des cigares ou les conserver au frais jusqu'à leur utilisation ultérieure.

La Zakât est obligatoire au musulman s'il remplit cinq conditions



La liberté. La Zakât n'est pas obligatoire à l'esclave car il n'a pas de biens propres, et ce qu'il possède appartient à son maître, ainsi sa Zakât doit être acquittée par son maître.

2 – Que le propriétaire des biens soit musulman. La Zakât n'est pas obligatoire au mécréant, on ne lui demande pas de s'en acquitter car c'est une adoration et une obéissance à Allah, et le mécréant ne fait pas partie de ceux qui adorent (se rapprochent) et obéissent à Allah. Ceci car la Zakât demande une intention (niyah, en toute pureté pour Allah) qui n'est pas présente chez le mécréant. Quant au fait de dire qu'elle lui est malgré tout obligatoire, qu'il est concerné par l'ordre d'Allah et qu'il sera châtié dans l'au-delà pour l'avoir délaissée, c'est un sujet de divergence entre les savants. Dans le hadith de Mu'adh ibn Jabal : « Appelle-les à attester qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah — puis il cita la prière — et s'ils t'obéissent en cela, apprends-leur qu'Allah leur a imposé un aumône prise de leurs riches et donnée à leurs pauvres. » (Al-Bukhârî et Muslim) Il a donc fait de l'islam une condition d'obligation de la Zakât.

3 – Posséder le minimum (Nisâb). Elle n'est donc pas obligatoire en deçà, et c'est une valeur connue dont le détail viendra (la valeur de 83g d'or), que le propriétaire soit jeune ou âgé, fou ou doué de raison, ceci car les preuves sont générales.

4 – Réellement posséder le bien et que celui-ci ne soit pas lié au droit d'un tiers. Il n'y a donc pas de Zakât sur les biens que l'on ne possède pas vraiment, comme l'argent acquis par une dette.

5 – Posséder ce bien pour la durée d'une année, d'après le hadith de 'Â'ishah : « Pas de Zakât sur les biens pour lesquels une année ne s'est pas écoulée. » (Ibn Majâh)

Ceci pour tout ce qui ne sort pas de la terre comme les grains ou les fruits. Par contre pour tout ce qui sort de la terre, il faut verser la Zakât lors de la récolte, et il ne faut pas attendre un an. Cette durée n'est une condition que pour les espèces (l'argent), les troupeaux, les biens destinés à la vente, par facilité pour son propriétaire afin qu'il puisse pleinement faire fructifier ses biens. Quant aux petits des troupeaux sur lesquels il faut payer Zakât et les bénéfiques du commerce, le temps (pendant lequel il faut les posséder) est celui des biens desquels ils sont tirés, il n'est donc pas nécessaire d'attendre une année entière si la valeur des biens dont ils sont tirés a atteint le Nisâb. Si ce n'est pas le cas, la période commence dès qu'on atteint le Nisâb. Celui qui a prêté de l'argent à un pauvre, donne la Zakât sur cette somme une seule fois lorsqu'il la récupèrera, d'après ce qui est authentique des paroles des savants. Mais s'il a prêté à un riche, il doit payer la Zakât sur cette somme chaque année. Quant aux autres biens acquis et utilisés, il n'y a pas de Zakât dessus, comme les maisons habitées, les vêtements ordinaires, les meubles de la maison, les voitures et les bêtes montées et utilisées.

Quant aux biens destinés à la location, comme les voitures, les magasins et les maisons, il n'y a pas de Zakât sur le bien lui-même mais sur les bénéfices de la location, si cela atteint la valeur du Nisâb, seuls ou ajoutés aux autres biens possédés depuis un an.

Si celui qui doit d'acquitter de la Zakât meurt avant d'avoir pu le faire, ses héritiers doivent le faire pour lui, car c'est un devoir obligatoire qui ne disparaît pas avec la mort. Cela reste une dette pesant sur le mort et dont il faut d'acquitter.

Comment s'acquitter de la

zakat?

Le taux de la zakat (sur l'argent) correspond à un quart du dixième, c'est-à-dire à 2,5% de la somme totale.

Prenons le cas de celui qui possède une somme d'argent atteignant le seuil requis pour la zakat, et y ajoute ensuite d'autres sommes d'argent à des moments différents qui ne résultent pas de la première et ne proviennent pas d'elle, mais sont complètement indépendantes comme celles qu'un fonctionnaire épargne mensuellement sur son salaire, celles qui proviennent d'une succession, d'un don ou des revenus de location d'un immeuble... s'il est soucieux de mener les choses avec soin, s'il désire ne payer aux ayants droits que la zakat à laquelle ils ont droit sur ses biens, il lui faut établir un fichier de comptes pour ses gains dans lequel il établira le cycle annuel particulier à chacune de ses sommes et qui commence le jour de leur acquisition. Mais s'il ne veut pas se fatiguer inutilement, emprunte la voie de la générosité et se réjouit de préférer les pauvres et les autres bénéficiaires de la zakat à sa personne, il s'acquittera de la zakat exigible sur tout l'argent qu'il possède quand une année se sera écoulée à partir de la date à laquelle il a atteint le seuil de la zakat.

Ceci lui assure une plus grande récompense, l'élève en degré, lui assure plus de tranquillité, et lui permet de mieux veiller à la sauvegarde des droits des pauvres, des nécessiteux et de l'ensemble des ayants droits de la zakat. Quant au surplus qu'il paie en plus de la zakat obligatoire, qu'il considère cela comme une largesse, une charité supplémentaire offerte à titre de reconnaissance envers Allâh pour Ses bienfaits et Ses innombrables libéralités et dans l'espoir qu'Allâh lui augmente Ses bienfaits; Allâh dit en effet:

"(...) Si vous êtes reconnaissants, très certainement J'augmenterai [Mes bienfaits] pour vous. (...)"

[Sourate 14 - Verset 17]
Le temps d'acquiescement de la zakat

Question:

Je sais que, selon la Charia, la zakat est payable au terme de chaque année. Ce que je voudrais savoir c'est s'il y a une date fixe à laquelle il faut payer la zakat ou si l'affaire est laissée à l'appréciation de l'intéressé ?

Réponse:

Louange à Allâh, Sachez, ô musulman, qu'il faut s'empresser de s'acquitter de la zakat dès l'arrivée du moment de son prélèvement sur les biens, compte tenu de la parole du Très Haut :

« Acquitez la zakat » [Sourate 2 - Verset 110]

Le pauvre en a un besoin urgent, et le retardement de son paiement lui porte préjudice. En plus, son rapide prélèvement est plus à même de nous débarrasser de l'avarice, de rendre notre conscience quitte et de nous valoir

l'agrément du Maître. Le retardement de son prélèvement ne se justifie que par une nécessité. C'est le cas de celui qui retarde le paiement de sa zakat pour en faire bénéficier quelqu'un qui éprouve un plus grand besoin ou à cause de l'absence du bien à soumettre à la zakat.

Il est par ailleurs permis d'anticiper le paiement de la zakat avant qu'elle ne soit due. En effet, le Prophète avait demandé à al-Abbas de payer par anticipation la zakat de deux années [Rapporté par at-Tirmidhi, zakat 615 et jugé « beau » par al-Albani dans Sahih Sunani at-Tirmidhi] L'anticipation se fait pour l'existence de la cause de son imposition.



Aïd Al-Fitr

Règles et bienséances selon la Sunnah



Le mois de ramadan se termine par la fête de la rupture du jeûne, Aïd el-Fitr, dite communément la « Petite fête » (Aïd es-Seghir).

L'Aïd el fitr, fête de la rupture du jeûne pour tous les musulmans du monde entier, marque la fin du mois sacré du ramadan. Elle a lieu le premier jour du mois de Chawal, soit vingt-neuf ou trente jours après le début du jeûne.

Premièrement : Se préparer à l'accomplissement de la Salate Al-'Aïd en se lavant le corps et en portant ses plus beaux vêtements :

L'auteur du Mowatta' a affirmé, d'après Naafi', que « Le jour de 'Aïd Al-Fitr, Ibn 'Omar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, faisait le Ghosl avant de se rendre au lieu de prière » (Maalik : Sahih).

Dans son ouvrage Zaad-ul-Ma'ad, Ibn Al-Qayyim a indiqué : « Connu pour son observance stricte de la Sunnah, Ibn 'Omar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, faisait le Ghosl le jour de la fête avant de sortir de chez lui ».

Il a été également confirmé qu'Ibn 'Omar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, portait ses plus beaux vêtements à l'occasion des deux fêtes. Dans son Fat-h ol-Baari, Ibn Hadjar a dit : « Selon une chaîne de narrateurs authentique, Ibn Abi Donia et Al-Bayhaqi ont rapporté qu'Ibn 'Omar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, portait ses plus beaux vêtements à l'occasion des deux fêtes ».

Deuxièmement : la Sunnah conseille de consommer un nombre impair de dattes avant de se rendre au lieu d'accomplissement de la Salate Al-'Aïd :

Avant de sortir pour la Salate Al-'Aïd, il est recommandé de manger trois, cinq dattes ou plus, pourvu que le nombre soit toujours impair, compte tenu du hadith, dans lequel Anas, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « Le Prophète () ne commençait jamais Yawm Al-Fitr (le jour de la fête de rupture du jeûne) sans manger des dattes, et il en mangeait un nombre impair » (Boukhari).

Troisièmement : Le jour de la fête, et en se rendant au lieu d'accomplissement de la Salate Al-'Aïd, la Sunnah conseille de répéter les Takbiirs à haute voix pour les hommes, et à voix basse pour les femmes :

Ibn 'Omar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, a affirmé : « Le Prophète () sortait lors des deux fêtes (...), en prononçant les Takbiirs et les Tahliils à haute voix ». Et d'après Naafi', « Quand c'était le jour de 'Aïd Al-Fitr ou de 'Aïd Al-Ad-ha, Ibn 'Omar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, avait l'habitude de répéter le Takbiir à haute voix jusqu'à ce qu'il entrât à la mosquée, et il continuait à le faire jusqu'à ce que l'Imam arrivât, puis il le répétait après lui » (Ad-Daaraqotni : Sahih).

Parmi les formules de Takbiir, citons ce qui est authentiquement rapporté d'Ibn Mas'oud, qu'Allah soit satisfait de lui : « Il disait pendant les jours de Tachriiq : Allaho Akbar, Allaho Akbar, La Ilaha Illa Allah, Allaho Akbar, Allaho Akbar, Wa lillaahi-l-Hamd (Allah est Plus Grand, Allah est Plus Grand, nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah, Allah est Plus Grand, louange à Allah) » (Ibn Abi

Chaybah : Sahih).

N.B. : Répéter collectivement le Takbiir est une Bid'ah, car il s'agit d'un acte que ni le Prophète () ni ses Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, n'ont fait. Il est plus correct que chacun répète le Takbiir individuellement.

Quatrièmement : la Sunnah conseille de se rendre au lieu de prière à pied : Ali, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « La Sunnah conseille de se rendre à pied à la Salate Al-'Aïd » (At-Tirmidhi : Hassan).

Cinquièmement : la Sunnah conseille de se rendre au lieu de prière en empruntant un chemin et de revenir par un autre : Djaabir, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « De retour de la prière le jour de la fête, le Prophète () empruntait un chemin différent de celui de l'aller » (Boukhari).

Sixièmement : La Salate Al-'Aïd doit être effectuée après le lever du soleil, sans Adhaan ni Iqaamah. Elle est composée de deux unités de prière, avec la répétition sept fois de la formule de Takbiir dans la première unité et cinq fois dans la seconde. La Sunnah conseille que l'Imam récite, après Al-Faati-hah, la sourate Al-A'la (Le Très-Haut) dans la première unité et Al-Ghaachiyah (L'enveloppante) dans la seconde, ou Qaaf dans la première et Al-Qamar (La lune) dans la seconde. Le sermon est prononcé après la prière, à laquelle les femmes sont enjointes d'assister. Les preuves consistent en ce qui suit :

1- Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, a dit : « Quand le Prophète () célébrait la prière le jour de 'Aïd Al-Fitr ou de 'Aïd Al-Ad-ha, il répétait sept fois la formule de Takbiir dans la première unité et cinq dans la seconde » [(Abou Daoud : Hassan).

2- An-No'maan Ibn Bachiir, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « Lors de l'accomplissement de la prière des deux fêtes et de celle du vendredi, le Prophète () avait l'habitude de réciter les deux sourates Al-A'la (Le Très-Haut) et Al-Ghaachiah (L'enveloppante) » (Mouslim).

3- D'après 'Oubaydollah Ibn 'Abdillah, 'Omar, qu'Allah soit satisfait de lui, demanda un jour à Abou Waaqid Al-Laythy : 'Quelles sourates a récité le Prophète () pendant la prière de ce jour ?'. 'Qaaf et Al-Qamar (La lune)', lui répondit-il (Mouslim).

4- Oum 'Atiyah, qu'Allah soit satisfait d'elle, a dit : « Les jours de 'Aïd Al-Fitr et de 'Aïd Al-Ad-ha, le Prophète () nous ordonna d'emmenner les femmes qui avaient leurs menstrues, les filles au seuil de la puberté et les vierges à la mosquée ; les premières n'accomplissaient pas la prière, mais elles se tenaient derrière ceux qui priaient et profitaient de leurs invocations » (Boukhari et Mouslim).

5- Ibn 'Abbaas, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, a dit : « J'ai assisté à la prière de 'Aïd Al-Fitr avec le Messenger d'Allah () ainsi qu'avec Abou Bakr, 'Omar et 'Othmaan, qu'Allah soit satisfait d'eux. Ils accomplissaient tous la prière avant de prononcer le sermon » (Mouslim).

6- Djaabir Ibn Samrah, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « J'assistai une ou deux fois avec le Prophète () à la prière de la fête, qu'il dirigea, sans Adhaan ni Iqaamah » (Mouslim).

M.M

Quelles sont les conséquences de la malbouffe sur notre cerveau ?

Obésité, insuffisance cardiaque, hypertension, diabète et même cancer. La malbouffe est aujourd'hui accusée de tous les maux. Et aujourd'hui, les scientifiques affirment même qu'elle peut avoir des conséquences sur le fonctionnement du cerveau.

Des mythes sur le cerveau humain. À l'occasion de la Semaine du Cerveau, qui se tient du 16 au 22 mars 2020, voici 5 mythes sur le cerveau humain qui ont la vie dure. Sont-ils vrais ou faux ?

Lorsque nous avalons des chips, un hamburger ou un beignet, différentes zones de notre cerveau se mettent en branle.

Notre cerveau pris dans un cercle vicieux

C'est d'abord notre système de récompense qui s'active. Notre cerveau libère de la dopamine... à forte dose. C'est elle qui nous procure ce sentiment de bien-être que nous connaissons bien. L'ennui,

c'est que notre cerveau, se sentant submergé, peut avoir tendance à créer de nouveaux récepteurs à dopamine. Résultat : pour atteindre un même niveau de plaisir, nous aurons besoin de manger toujours plus de fast food. Sous l'action du sucre, c'est ensuite notre hippocampe qui s'enflamme. Or, l'hippocampe est le siège de la sensation de satiété. Lorsqu'il est attaqué, il n'a plus de cesse que de nous envoyer des signaux de faim. Là encore, un véritable cercle vicieux !

La malbouffe s'attaque aux cerveaux des enfants

Le cortex préfrontal joue un rôle majeur dans le contrôle de nos impulsions. Et celui-ci n'arrive à maturité qu'aux alentours de l'âge de 20 ans. Or, des expériences menées sur des rats le montrent, consommer du sucre à outrance peut altérer le développement du cortex préfrontal. Des adultes ayant bu des sodas en quantité dans leur enfance et leur adolescence pour-

raient ainsi présenter des difficultés à suivre les règles.

Entre bêtise et tristesse

La malbouffe peut également nous rendre idiots, au sens propre du terme. Car avaler cheeseburgers et brownies à longueur de temps nuit à la plasticité du cerveau, indispensable à la création de nouveaux souvenirs et à l'apprentissage. Et la malbouffe, quoi qu'on en dise, nous rend finalement tristes. Comment ? En réduisant le taux de fabrication de nouveaux neurones par l'hippocampe. Des recherches ont en effet établi un lien entre un nombre réduit de jeunes neurones et des maladies neurologiques telles que la dépression. Parce que manger gras et sucré nous remonte momentanément le moral, nous avons tendance à manger de plus en plus gras et de plus en plus sucré. Un comportement qui, en fait, nous rend encore plus tristes. Un cercle vicieux de plus à mettre à l'actif de la malbouffe !



Lutter contre les effets de la malbouffe

La bonne nouvelle est que la tendance peut être inversée. En mangeant davantage de fruits et de légumes, riches en antioxydants,

nous combattons les inflammations initiées par la malbouffe. Les poisons gras et les avocats, quant à eux, dopent le taux de fabrication de nouveaux neurones. Et l'exercice physique a un effet positif sur la neuroplasticité du cerveau.

Comment notre cerveau fait-il le tri des informations pour rester concentré ?



Un bruit, une présence, un téléphone qui sonne..., comment le cerveau opère une sélection entre ce qui mérite de s'y intéresser et ce qui doit être ignoré ? Une équipe de chercheurs a localisé, visualisé et chronométré ce système de tri sélectif grâce à des enregistrements intracrâniens.

Rester concentré est un processus éminemment complexe car le cerveau est sans cesse perturbé par des stimulations, un bruit, une présence, une image, un appel... Rester attentif exige donc de trier en permanence cette multitude de stimuli pour se focaliser uniquement sur l'information la plus pertinente pour la tâche en cours. Comment le cerveau fait ce tri entre ce qui mérite de s'y arrêter et ce qui doit être ignoré ? C'est la question que s'est posée l'équipe de Jean-Philippe Lachaux, unité 1028 Inserm/CNRS/Université Claude Bernard/Université Jean Monnet, Centre de recherche en neurosciences de Lyon, équipe DYCOG, Lyon, en collaboration avec celle de Marcela Perrone, Laboratoire de psychologie et neurocognition (UMR 5105 CNRS/Université Grenoble Alpes).

Le système de tri sélectif localisé

Pour localiser et caractériser ce mécanisme d'évaluation, les chercheurs ont eu recours à des enregistrements intracrâniens par des électrodes implantées chez 85 patients épileptiques. « Nous savions grâce à de précédents travaux qu'une zone du cortex préfrontal est spécialisée dans le maintien en mémoire de ce que nous cherchons à faire : notre intention du moment. C'est elle qui permet

d'achever un travail ou une discussion commencée quelques instants plus tôt. Nous avons supposé que le système de tri sélectif des stimulations, qui influence directement cette fonction, devait être localisé à proximité. Or, une cinquantaine d'électrodes étaient implantées dans le cortex préfrontal de chaque patient, cela nous a permis d'analyser les signaux neuronaux dans cette région particulière à l'échelle des millisecondes », explique Jean-Philippe Lachaux. Pour étudier ce système de tri, les chercheurs ont demandé aux participants de lire un texte s'affichant sous forme de mots successifs en gris sur un écran, entremêlés avec d'autres en blanc sans lien avec l'histoire. Cela forçait les individus à se concentrer uniquement sur les termes gris pour comprendre le sens du texte. « À chaque nouveau mot, il y avait une prise de décision selon la couleur : le lire ou pas. Grâce à cet exercice nous avons pu chercher une zone du cortex préfrontal qui réagissait à chaque fois qu'un nouveau mot apparaissait à l'écran. Et nous l'avons trouvée. Un signal s'allumait systématiquement 200 ms après l'affichage du mot et juste avant la dissociation entre le fait de lire ou pas le mot. Et cela à un seul endroit, identique chez tous les participants et à proximité immédiate de la région de l'intention du moment comme suspecté, décrit Jean-Philippe Lachaux. Cela signifie que le cerveau décide en moins d'un quart de seconde si l'objet ou l'image qu'il a sous les yeux vaut la peine de lui accorder de l'attention ou autrement dit, notre système attentionnel prend plusieurs décisions par seconde.

Le coronavirus est bien d'origine naturelle

Virus échappé d'un laboratoire... Bioterrorisme... Sur Internet, les rumeurs vont bon train. Mais les chercheurs ont analysé le génome du coronavirus responsable de la pandémie de Covid-19. Il est d'origine naturelle. Coronavirus versus Grippe : leurs différences, leurs ressemblances. Au tout début de l'épidémie, le Covid-19 a été comparé à la grippe, d'aucuns la qualifiant de « grippette ». Or, il n'en est rien. Depuis, les scientifiques du monde entier ont mis en commun leurs observations, s'appuyant notamment sur celles des Chinois. Apparu en Chine, il est au-

jourd'hui responsable d'une pandémie de Covid-19. Plus de 70 pays sont touchés. Et les théories les plus folles circulent désormais sur Internet quant à son origine. Mais des chercheurs de l'institut de recherche Scripps (États-Unis) l'affirment : le coronavirus SARS-CoV-2 est le produit d'une évolution naturelle.

« Nous avons comparé les données publiques disponibles sur la séquence du génome du SARS-CoV-2 et celles disponibles également pour des souches de coronavirus connus. Nous avons fermement déterminé que le coronavirus, responsable de la

pandémie de Covid-19, provient d'un processus naturel », déclare Kristian Andersen, professeur en immunologie et en microbiologie, dans un communiqué de l'institut de recherche Scripps. Rappelons qu'il existe de nombreux coronavirus. Ils appartiennent à une famille de virus susceptibles de provoquer des maladies plus ou moins graves. L'épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) que la Chine a connue en 2003 avait déjà été causée par un coronavirus. Tout comme celle de MERS contre laquelle l'Arabie Saoudite a dû lutter en 2012.

B.Meriem

Zika, Chikungunya, Nipah... Mais d'où viennent ces virus et comment atteignent-ils l'Homme ?

Ces virus viennent toutefois bien de quelque part ! Avant de passer à l'Homme, ils infectent la plupart du temps une ou plusieurs espèces animales, qui constituent le réservoir naturel de ce virus, l'animal pouvant être porteur asymptomatique. Lorsqu'une maladie émergente apparaît, c'est qu'un agent pathogène est d'une part entré en contact avec le nouvel hôte et d'autre part qu'il a réussi à franchir ce que l'on appelle la barrière d'espèce ; il est devenu capable de se multiplier chez son nouvel hôte et de se propager au sein de cette nouvelle population. Ainsi le VIH-1, responsable du Sida, est passé du singe à l'Homme et le virus Ebola (à l'origine de la fièvre hémorragique éponyme et au taux de mortalité estimé à 70 % en Afrique de l'ouest) a pour réservoir des chauves-souris, le singe pouvant être un hôte intermédiaire. Le premier élément clé de l'émergence est donc le rapprochement de l'u-

main avec des espèces animales, réservoirs de virus, desquelles il était préalablement séparé. La déforestation, par la destruction de leur habitat naturel, amène au contact de l'Homme des espèces qui habituellement s'en trouvent éloignées ; des périodes de famine peuvent aussi amener des individus, pour survivre, à chasser des proies inhabituelles, des petits rongeurs par exemple, qui sont le réservoir de virus tels que le virus Sabia, Chapare, Guanarito. Ce dernier, responsable de la fièvre hémorragique vénézuélienne, peut être transmis par simple inhalation de poussières contaminées par les selles ou l'urine d'un animal infectieux ! Le réchauffement climatique, les voies de communication entre pays éloignés peuvent amener des espèces d'insectes hématophages, vecteurs de maladies comme la dengue ou Chikungunya, à coloniser de nouveaux environnements. Le second élément clé dans l'émergence réside dans la capacité qu'a eu le virus d'infec-

ter une cellule du nouvel hôte et de s'y répliquer. La plasticité du génome viral, due à des phénomènes de mutations, recombinaisons ou réassortiments de gènes (venant de deux souches d'un même virus infectant un même hôte), peut mener à l'apparition d'un nouveau variant génétique se répliquant efficacement chez son nouvel hôte et se transmettant aussi plus facilement entre les individus. Ainsi, le virus s'est adapté à son nouvel hôte, pouvant devenir plus virulent et contagieux. L'homme devient ainsi un nouveau réservoir pour ce variant. Une telle succession d'événements menant à l'adaptation efficace d'un virus à un nouvel hôte est un phénomène naturel mais rare (et certains virus ne sont pas soumis à ce phénomène d'adaptation) ; sa probabilité augmente toutefois avec les modifications des écosystèmes dont l'Homme est responsable (déforestation, rassemblements humains, mondialisation des échanges, tourisme...).

Derrière un concept peut se cacher une forêt d'idées et la réussite

Yariv ABEHSERA, fondateur CEO de Travelski (groupe Travelfactory), leader sur le web des vacances à la montagne, a su dupliquer une idée qui l'a conduit à réaliser des séjours en package tout en les adaptant à chaque client.

Comment vous est venue l'idée ?

C'est la conjonction de deux éléments. J'avais créé auparavant un tour-opérateur étudiant, GOLDEN Voyages, et nous vendions un package pour les étudiants tout compris : l'hébergement, le ski pass, l'accès en boîte de nuit, ... tout ce que nous pouvions imaginer pour les satisfaire et simplifier leur séjour. Lors d'un voyage avec ma famille en République dominicaine en 2005, j'ai découvert la formule all inclusive. J'ai eu un déclic et je me suis dit que ce qui se faisait pour la famille, je le pratiquais déjà pour les étudiants. Il m'est venu l'idée que j'allais le mettre en place notamment pour les familles. Cela n'existait pas à l'époque de pouvoir tout réserver en quelques clics et TRAVELSKI est ainsi né.

Comment a évolué l'entreprise ?

Désormais, c'est la technologie et le fait de pouvoir créer son séjour à la carte qui a changé. Chaque membre peut décider ce dont il a besoin et ce qui ne lui est pas nécessaire. Certaines personnes vont skier, d'autres non par exemple ou encore un autre va posséder ses propres skis. Il s'agit de pouvoir adapter l'offre et de pouvoir moduler le prix en fonction des besoins réels de chaque membre du groupe individuellement. Ce business model a été relativement inchangé depuis la création de TRAVELSKI.

Quelle a été la principale difficulté ?

Je pense qu'il y a déjà les évolutions technologiques permanentes. Il nous a fallu en l'espace de deux-trois ans suivre le grand bouleversement de la recherche des internautes par rapport à l'ordinateur vers le mobile. Cela nous a donc obligés naturellement à totalement refondre l'expérience utilisateur pour l'adapter à ce nouveau mode de navigation. Cela a nécessité énormément d'investissement afin que le client qui recherche sur ordinateur et sur le mobile n'ait pas un sentiment de rupture dans la manière de rechercher le produit par exemple. Cela peut paraître simple mais cela demande beaucoup de travail de réflexion et d'investissements économiques. Il a fallu réaliser de nombreux tests pour se mettre en conformité avec les attentes.

D'autres développements par la suite ?

Au départ nous étions davantage un distributeur puisque nous avions un rôle d'agrégateur d'offres globales et nous faisons des packages. Ensuite nous avons fait évoluer notre modèle vers le métier de OTO pour lequel nous prenions des risques nous-mêmes pour favoriser l'expérience de nos clients. En 2010, nous avons réalisé une levée de fonds auprès de KEESINGHT de 5 millions d'euros afin de renforcer la technologie et amplifier la structuration de l'entreprise. Il fallait se structurer pour libérer l'énergie des fondateurs et créer des valeurs plutôt que de s'occuper des fiches de paie etc. Enfin, elle avait pour but de faire des acquisitions et de se consolider sur le marché. Enfin, j'ai décidé de vendre 73 % de mon groupe au leader mondial du domaine skiable, la Compagnie des Alpes, afin de nous développer de manière exponentielle

et nous attaquer au marché européen avec une présence en Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas et en Suisse et passer à l'échelle industrielle. Il y avait besoin également de sortir le fonds d'investissement pour qu'il retrouve sa liquidité.

Quels sont vos prochains défis ?

Il y a deux grands défis : le premier est d'emmener TRAVELSKI à l'international et de transformer l'entreprise en une entreprise européenne. Il faut transformer une culture française en une culture multi-européenne car nous avons ouvert trois sites et il a fallu les penser selon la culture de chaque pays. Nous ne nous sommes pas contentés de traduire basiquement le site mais véritablement de l'adapter à chaque pays. Nous sommes en pleine mutation et je vois l'entreprise changer en passant à une nouvelle culture et un nouveau paradigme. Ce qui est bien, c'est que nous avons gardé une marge de manœuvre grâce au fonds d'investissement et finalement je ressens une continuité dans la gouvernance de l'entreprise.

En résumé, le plus important c'est ?

Finalement nous pouvons résumer l'ensemble des difficultés par une réelle agilité car il fallait passer d'agrégateur à tour opérateur et en prendre le risque. Ensuite, la rapidité car il faut gérer l'obsolescence de la technologie parce que le client veut avoir rapidement sa réponse. Enfin la gestion de la croissance humaine dans l'entreprise : comment nous gardons l'esprit start-up dans une société qui grandit vite. Nous sommes passés de 30 à 130 collaborateurs en 10 ans et j'ai toujours considéré qu'il fallait garder cette âme de remise en cause perpétuelle afin de garder de l'agilité, de la ténacité et de la détermination pour faire en

sorte que tous les ans nous soyons à 20 à 30 % de croissance.

Qu'est-ce qui vous motive encore ?

A titre personnel -Yariv ABEHSERA- , j'ai cette joie de me dire que j'ai réussi le défi de passer d'une start-up à une boîte européenne capable d'accueillir 500 000 Skieurs en France. Il n'existe pas d'opérateur européen donc cela est un véritable challenge. C'est un peu la troisième phase de l'entreprise et en même temps, j'aime suivre les nouveaux concepts afin de garder notre attractivité auprès des millennials. Cela va prendre 4-5 ans et je suis heureux d'avoir un industriel qui m'a fait confiance. Le projet est intéressant car il reste un projet entrepreneurial avec un œil bienveillant de l'actionnaire. Je n'aurais pas pu le faire seul et nous avons gardé de la marge de manœuvre.

Comment s'est développée l'entreprise ?

Yariv ABEHSERA : au début, nous avons concentré le volume de nos prestations sur une quinzaine de stations. Il fallait que nous puissions avoir en contrepartie du volume la possibilité de négocier pour le client, autrement dit qu'il fasse une bonne affaire. C'est en fait grâce à la technologie et au volume que nous réalisons que nous avons pu remplir la promesse client à savoir améliorer son rapport qualité/prix et tout cela en quelques clics. Il était nécessaire que si le client achète en une seule fois, il paie moins cher l'ensemble des prestations que s'il les avait prises séparément. La première année, nous avons fait 2 000 clients et nous avons grandi rapidement. Cette année, nous avons fait 20 500 dossiers et 82 000 clients l'an dernier.

48E ANNIVERSAIRE DE CRÉATION DU POLISARIO

Une expérience pionnière dans la lutte ayant déjoué les visées de l'occupant marocain

L'ambassadeur de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, a affirmé, lundi à Alger, que le Front Polisario est une expérience politique, militaire et diplomatique pionnière dans la lutte qui a déjoué les visées de Maroc dans le Sahara occidental et dans la région entière.

Dans une déclaration à l'APS à l'occasion du 48e anniversaire de création du Front Polisario, M. Taleb Omar a fait savoir que le Front avait réussi à "faire face, un demi siècle durant, à toutes les manoeuvres de l'occupant marocain pour légitimer son occupation au Sahara occidental", ajoutant que le Front a acquis, au long de toutes ses longues années, "une expérience politique, militaire et diplomatique avérée dans la résistance populaire". Selon le diplomate sahraoui, "le Front Polisario a réussi à mettre en place un Etat intégré qui dispose aujourd'hui d'institutions civiles, politiques,

diplomatiques et militaires", soulignant que "l'Armée populaire sahraouie est l'une des plus importantes réalisations du Front dans le processus d'édification d'une République arabe sahraouie".

Citant les réalisations du Front Polisario sur le plan diplomatique, le même responsable a soutenu que "les représentations diplomatiques de la RASD sont réparties à travers tous les continents du monde, lesquelles mènent des batailles sur les plans politique et juridique à même de recouvrer la souveraineté nationale et de mettre terme au pillage des ressources sahraouies".

Soulignant, dans ce sens, que le Front Polisario constitue "le cadre politique regroupant tous le peuple sahraoui dans les territoires libérés et les villes occupées en dépit de toutes les tentatives du Royaume du Maroc pour le remettre en question", M. Taleb Omar a fait état de la reconnaissance du Front Polisario par les Nations Unies et nombre de pays, en

sus du fait que le Maroc a été contraint de négocier avec lui et de s'asseoir côte à côte à l'Union africaine (UA).

Dans ce sillage, il a rappelé que l'Etat sahraoui "est une réalité existante, bien que le régime marocain ait utilisé tous les moyens pour en réduire la reconnaissance internationale, en utilisant diverses méthodes contraires aux lois, notamment la politique d'achat de conscience", dans une tentative de légitimer son occupation du Sahara occidental, mais il "a échoué en dépit de toutes les manoeuvres", ajoute l'ambassadeur sahraoui.

M. Taleb Omar a précisé que le Maroc "est responsable devant le monde de l'échec du plan de paix après s'être rebellé contre la légalité internationale et nié toutes ses obligations internationales", soulignant que sa violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu le 13 novembre dernier a affirmé sans aucun doute que le Makhzen "est un régime expansif et battagique".

Après Berlin et Madrid : Le Maroc s'en prend à l'Iran

Sans preuve aucune, le ministre des Affaires étrangères de sa majesté Mohammed VI, en l'occurrence Nasser Bourita, a déclaré – tenez-vous bien – que l'Iran fournit des armes au Front Polisario et forme ses cadres. Même si le sujet de sa majesté nous a habitués à ce genre de « bobard », il faut reconnaître que sa dernière sortie n'est rien moins qu'une insulte à la bienséance dans les rapports internationaux.

Le membre du secrétariat national du Front Polisario, chargé de l'Europe et l'Union européenne, Oubi Bouchraya, a déclaré dimanche dernier que les allégations du ministre marocain des Affaires étrangères, sur le soutien militaire iranien au Front Polisario ne reposent sur rien. « Le rejet par l'ensemble de la Communauté internationale de la déclaration illégale de l'ancien Président américain Donald Trump concernant la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental occupé, a provoqué à Rabat une forme d'hystérie conduisant les autorités du royaume, suivies par la presse aux ordres, à des réactions hors du commun », a soutenu M. Oubi dans une déclaration de presse. Il cite également l'ouverture de crises bilatérales avec les pays voisins, en particulier avec plusieurs pays européens, et mise en scène de mensonges et d'accusations sans fondement. Selon des médias, la dernière est due au MAE du Maroc qui, dans un entretien télévisé avec la présidente de l'AIPAC-USA, jeudi dernier, a repris son « disque rayé » du 1er mai 2018, dont il détient la « propriété intellectuelle », suivant lequel le « Front Polisario recevrait des armes de l'Iran, ainsi qu'une formation militaire pour ses cadres ». « Pour la plupart des capitales au monde et les observateurs internationaux, ces assertions sont simplement des blagues qui n'impressionnent personne », a soutenu M. Oubi. Cependant, souligne le diplomate sahraoui, « le Front Polisario oppose de nouveau un démenti catégorique et saisit l'occasion pour rappeler au MAE du Maroc le défi que nous lui avons lancé il y a trois ans, pour présenter des preuves aussi simples soient-elles, confirmant ses allégations, qui n'existent que dans l'imaginaire de celui qui a pris goût à les répéter, au gré des saisons ».

Palestine : Des centaines de blessés à Al Qods occupée

Des centaines de Palestiniens ont été blessés lundi par la police d'occupation israélienne qui les a attaqués sur l'esplanade des Mosquées à Al-Qods occupée, après un week-end de violences dans la Ville sainte, rapportent des médias, citant les secouristes palestiniens.

Face à cette escalade, une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU est prévue plus tard dans la journée sur la situation à Al-Qods occupée. La reprise des violences israéliennes a coïncidé avec « la Journée d'Al-Qods ».

« Il y a des centaines de blessés », dont une cinquantaine ont dû être hospitalisés, a indiqué le Croissant rouge palestinien dans un bref message aux journalistes. De son côté, l'agence palestinienne de presse, WAFA, a fait état de plusieurs palestiniens blessés dimanche lors d'affrontements entre les forces d'occupation israéliennes et les jeunes Palestiniens, dans plusieurs régions à d'Al-Qods occupée. Des colons juifs et sous la protection de la police israélienne, ont essayé de prendre d'assaut les bourgades d'Issawya et Al-Tour, selon la même source. Ils ont été interdits par les habitants, provoquant des affrontements.

Au moins 14 personnes ont été blessées par les forces d'occupation israéliennes dans le quartier de Chekh Jarrah. D'autres affrontements ont éclaté dans la bourgade de Silwan, a ajouté Wafa. Dans le même contexte, les forces d'occupation israéliennes ont agressé dimanche soir des palestiniens, dans la région de Bab Al-Amoud, à Al-Qods occupée.

Le secrétaire général de l'ONU a exprimé sa « profonde préoccupation » et exhorté l'entité sioniste à un « maximum de retenue ».

États-Unis
7 morts dans une fusillade lors d'un anniversaire

Les festivités ont tourné au drame. Ce dimanche, un homme a ouvert le feu pendant une fête d'anniversaire dans l'État américain du Colorado, tuant six personnes avant de retourner son arme contre lui, a annoncé la police. La police de Colorado Springs a reçu peu après minuit un appel provenant d'un parc de mobil homes, où elle a découvert six adultes tués par balle et un homme grièvement blessé. Ce dernier a été transporté à l'hôpital, où il est mort de ses blessures.

Tchad-Niger
Idriss Deby Itno à Niamey

Le président du Conseil militaire de transition (CMT), le général Mahamat Idriss Deby Itno, est arrivé à Niamey, ce lundi matin 10 mai. Une première visite qu'il effectue en dehors du Tchad depuis sa prise du pouvoir le 20 avril après le décès du maréchal Idriss Deby. Il aura un tête-à-tête avec le président de la République du Niger, Mohamed Bazoum, désigné par ses pairs du G5 Sahel en tant que médiateur de la crise politique que le pays traverse, à la suite de la mort du Président Idriss Deby Itno.

Sahel
La fièvre de l'or

Depuis la découverte d'un filon d'or saharien allant du Soudan jusqu'en Mauritanie, la fièvre s'est emparée de l'Afrique de l'Ouest qui se situe au troisième rang des zones les plus riches en terrains aurifères sur la planète, après l'Australie et le Canada. L'orpaillage clandestin touche tout le Sahel et fait vivre des millions d'orpaillers artisanaux. Le phénomène a pris une ampleur considérable ces dernières années, au risque de conflits territoriaux entre industriels et artisans, avec le danger de voir des activités agricoles délaissées au profit d'une quête de fortune immédiate.

Palestine : Répression et arrogance de Netanyahu



Alors que les manifestations contre l'expulsion de 70 familles palestiniennes de leurs habitations à El-Qods prennent de l'ampleur et ce, malgré le feu de l'armée et de la police de l'État d'Israël, les condamnations dans le monde sont vives.

Benjamin Netanyahu fait la sourde oreille à toutes les réprobations, et va jusqu'à rejeter d'un revers de la main les accusations de répression contre les Palestiniens. Mieux, faisant preuve de cynisme, il justifie indirectement les expropriations, sous le fallacieux prétexte qu'il est de son droit d'agrandir la capitale autoproclamée de l'État d'Israël.

À El-Qods, après un week-end de violences de la police israélienne qui ont fait près de 300 blessés palestiniens, règne un calme précaire. Encore ce dimanche 9 mai au soir, l'armée et la police israéliennes ont violemment réprimé et arrêté des militants du quartier de Sheikh Jarrah, et arrêté une vingtaine de personnes à El Qods même. Aujourd'hui, on craint une nouvelle escalade, car des milliers d'ultras juifs célèbrent la « Journée de Jérusalem », leur marche annuelle pour célébrer l'annexion de la Ville sainte par Israël. Ce lundi 10 mai au matin, sur l'esplanade des Mosquées, on a constaté des tirs, des dizaines et des di-

zaines de grenades assourdissantes et de gaz lacrymogènes, lancées par la police et l'armée israéliennes sur les fidèles palestiniens. Il y a des tirs même à l'intérieur de la mosquée Al Aqsa. Un Palestinien est mort hier matin, des dizaines d'autres sont blessés, alors que les équipes médicales du Croissant-Rouge palestinien se font refuser l'accès immédiat à l'esplanade par Israël. Ce lundi, c'est Yom Yeroushalayim, la « Journée de Jérusalem », qui marque la prise de la partie orientale de la ville par les Israéliens en 1967.

Tous les ans, des milliers de juifs extrémistes descendent sur la vieille ville, n'hésitant pas à provoquer les Palestiniens dans leurs quartiers, ce qui occasionne souvent des violences. En fait, à El-Qods, le calme – revenu seulement en journée ce week-end – n'est qu'une illusion. Tous les soirs, à Sheikh Jarrah, quartier à majorité palestinienne de El Qods-Charqya, situé à deux kilomètres au nord de la vieille ville, l'armée et la police israéliennes répriment et arrêtent des militants venus y soutenir les habitants. À l'origine de la colère, des familles palestiniennes menacées d'expropriation de leurs propres maisons au profit de colons israéliens.

BASKET-BALL

Une coupe fédérale pour donner de la compétition aux clubs

Prévue durant la semaine prochaine, la reprise de la compétition en basket-ball aura lieu sous forme d'une coupe fédérale a-t-on appris ce lundi auprès du président de la fédération fraîchement réélu Rabah Bouarifi.

«La reprise du championnat est impossible vu que nous sommes au mois de mai. Il nous faudra au moins trois mois pour terminer la saison, soit jusqu'au mois de juillet ou la période des grandes chaleurs. Outre le facteur climatique, les clubs continuent de souffrir sur le plan financier. Donc, nous n'avons pas d'autre alternative que de reprendre avec une dizaine de clubs dans le cadre d'une coupe fédérale. D'ailleurs, une réunion aura lieu dans les prochains jours avec les quatre représentants des clubs. Nous allons débattre du sujet et de la programmation de cette compétition intermédiaire» a-t-il expliqué. Pour ce qui est de la nouvelle saison, Bouarifi a indiqué que le coup de starter devrait avoir lieu début octobre. «Les clubs ont plusieurs problèmes à régler, notamment la question des salaires de leurs joueurs. Nous devons leur donner du temps pour se préparer et pour retrouver une certaine santé financière. D'ici là, nous resterons en contact permanent avec la commission médicale chargée du suivi de l'évolution de la pandémie. L'application du protocole sanitaire est une obligation, vu

que cela dépend de la santé de tous les acteurs de la discipline. «Durant cette période de manque d'activité des clubs, la fédération a donné le quitus pour les ligues pour organiser des tournois pour les jeunes talents. «J'ai assisté dernièrement à Lakhdaria à un tournoi de basket pour filles. J'ai beaucoup apprécié l'engagement de l'assistance et des athlètes avec la participation de 40 joueuses» a-t-il souligné. La formation qui sera son cheval de bataille doit être relancée dès le début du mandat. «J'ai toujours insisté sur l'importance de travailler avec la tranche d'âge U16 et U18. Nous avons une génération douée techniquement et avec une très bonne moyenne de taille. Nous allons leur consacrer un programme qui s'étalera jusqu'à la fin du mandat actuel. Je pense que cette génération sera prête pour jouer en seniors les éliminatoires de l'afrobasket 2025. Nous avons plusieurs jeunes aux USA et en Europe. Nous sommes entraînés de les suivre et les intégrer dans un premier temps en U18, en U23, avant de les convoquer sélection fanion.»

Une commission pour préparer les JM-2022

Le basket-ball algérien sera présent durant les Jeux méditerranéens 2022 à Oran avec les sélections 3x3 filles et

garçons. Pour bien préparer les deux équipes, une commission fédérale sera installée. «Ladite commission prendra en charge le volet technique et planification, alors que la fédération va s'occuper du volet financement. Nous avons déjà des listes d'effectifs élargies. Néanmoins, le choix sera fait selon la forme des joueurs. Au cas où il y aurait un déficit, nous allons faire appel à des éléments évoluant en Europe. Concernant l'objectif, nous souhaitons réaliser une performance vu qu'il s'agit d'une échéance qui aura lieu sur nos terres» a-t-il informé. Après sa réélection contestée notamment durant l'assemblée élective bis, Bouarifi veut réconcilier la famille du ballon orange Algérien. «Comme je l'ai toujours souligné dans mes déclarations, je suis venu pour rassembler et être le président de tous les basketteurs. Les portes de la fédération resteront toujours grandes ouvertes. Je ne peux pas rehausser seul le niveau de la discipline sans l'apport de tous ses acteurs. D'ailleurs, je n'ai jamais été contre le dialogue. Nous avons été parmi les fédérations qui ont été toujours à l'écoute. Au lieu de critiquer, j'appelle toutes les personnes du sport à cinq à venir faire des propositions. Nous devons tous travailler collégialement pour l'intérêt de notre sport favori» a-t-il conclu.

Denis Lavagne, entraîneur de la JSK, met les points sur les i : «Il n'y a aucune mise à l'écart de joueurs et personne ne me dicte mes choix»

Denis Lavagne, l'entraîneur de la JS Kabylie, qui fera tourner à nouveau son effectif à l'occasion du match avancé de la 22e journée de la Ligue 1, hier face au MC Oran au stade du 1er-Novembre, a tenu d'abord à mettre les points sur les «i», concernant la convocation des joueurs.

Dénonçant les informations faisant état de l'ingérence de certains dirigeants dans la convocation de certains joueurs, le technicien français a répondu en balayant ces «insinuations» en affirmant qu'aucune personne dont les dirigeants ne peuvent se mêler dans ses choix techniques. «J'ai entendu dire que ce sont des choix des dirigeants, moi je peux vous dire que le jour où un dirigeant va m'imposer un joueur que ce dirigeant n'est pas encore né», répondant à la question de la non-convocation de certains joueurs Hamroune, Tizi Bouali et El Orfi samedi face au NAHD en match des 8es de finale la coupe de la CAF. «Il n'y a aucune mise à l'écart. Ce sont juste des choix. Pour Hamroune, le fait qu'il sera suspendu pour les prochains matchs de la coupe de la CAF, je dois préparer d'autres joueurs. Donner du temps de jeu et préparer d'autres qui vont jouer les quarts de finale contre le CS Sfax. Je ne donne de cadeau à personne et celui qui veut jouer doit être performant et saisir sa chance. Ni El Orfi ni aucun autre ne sont mis à l'écart, et il y a juste des choix. Comme je l'ai déjà déclaré, tout le monde a sa chance et à un moment donné, il faut la saisir. Si le joueur ne la saisit pas, il doit continuer à travailler et attendre la seconde chance pour la saisir. J'ai un groupe de 25 joueurs de champ à l'entraînement. Il y a 10 qui seront sur le terrain, 6 sur le banc de touche et automatiquement il y en aura 9 qui seront dans la tribune. Après tout, ce sont des choix qui sont faits, juste ou pas mais ce sont les miens et pas d'une autre personne, a-t-il tenu à réaffirmer que tout le monde doit avoir un temps de jeu. Il faut aussi faire attention aux temps de jeu. Il y a trois joueurs supplémentaires, donc on peut faire tourner un peu plus». Pour la rencontre d'aujourd'hui, le coach des Canaris espère rester sur la même dynamique. «On est sur une bonne dynamique avec 5 victoires, 3 nuls et 2 défaites dans les 10 derniers matchs. Je pense que les joueurs maîtrisent maintenant le système de jeu, après ça reste une question de récupération, parce que le MCO n'a pas joué aujourd'hui (samedi). Les joueurs du MCO seront un peu plus frais que nous, mais on va essayer de bien récupérer et voir comment on pourra gérer ce match», a-t-il souligné en rappelant que ses joueurs maîtrisent bien son système de jeu. Reléguée à la 5e place avec 35 points, la JSK, qui joue le podium, espère ainsi remporter une nouvelle victoire pour retrouver la 3e place.

LE CRB, LE MCA ET LA JSK BIENTÔT DE RETOUR SUR LE FRONT AFRICAÏN

Tests de vérité pendant les fêtes

Les trois représentants algériens encore en lice dans deux épreuves continentales seront sur le pont dès la semaine prochaine avec la tenue des quarts de finale de la LDC et de la CAF Cup. C'est le Mouloudia d'Alger qui ouvrira le bal vendredi soir, deuxième jour de l'Aïd el-fitr, au stade du 5-Juillet contre les Marocains du WA Casablanca, suivi moins de vingt-quatre heures plus tard par le CR Belouizdad qui accueillera l'ES Tunis. Deux derbies maghrébins qui interviennent quelques jours après la sortie des deux formations algéroises des quarts de finale de la Coupe de la Ligue respectivement contre l'USM Alger et le NC Magra. Une élimination qui semble avoir laissé des séquelles dans le mental des joueurs des deux équipes. Mais qui pourrait servir de «déclat» pour les deux ensembles visiblement en perte de vitesse en dépit de leurs résultats plutôt positifs en

championnat. Les Mouloudéens avaient, pour la petite anecdote, enchaîné trois succès d'affilée (CABBA, NCM et USMBA) avant de subir la loi des Usnistes dans le derby algérois, vendredi. Des victoires qui, paradoxalement, n'avaient pas contenté le revenant coach mouloudéen Neghiz qui s'attendait à voir un meilleur visage de ses troupes. Contre l'USMA, et malgré la défaite, le team vert et rouge a produit un meilleur football même si les habituelles erreurs défensives ont été dramatiques pour l'équipe de Neghiz. Le nouvel entraîneur adjoint, Saber Bensmaïn, a bien noté l'amélioration du contenu du jeu produit par l'équipe, ce qui augure d'une suite de championnat favorable. Ce léger mieux sera-t-il suffisant pour contrer une équipe du WA Casablanca qui avait réalisé une phase de poules de premier ordre avec quatre succès, un nul (à Conakry face à Horoya) et une défaite

(contre Kaizer Chiefs à Johannesburg). Un adversaire marocain qui marque (9 réalisations en phase de poules) et qui défend de manière remarquable (1 but encaissé). Sur le plan local, en Botola marocain, le Widad du Tunisien Fawzi Benzarti offre les mêmes garanties avec une attaque de feu (26 buts) et une arrière-garde assez rugueuse (12 buts encaissés). Dimanche soir, lors du choc de la quinzième journée du Botola FAR-WAC (0-0), les Widadis ont souffert mais ont réalisé l'essentiel s'assurant le symbolique titre de champion de l'aller devant le rival de Casablanca (Raja) et les FAR de Rabat distancés respectivement de deux points et de 7 points. Les principales armes offensives du WAC ont pour noms Ellafi, El-Karti, Onajem et El-Kaâbi auxquels les défenseurs du MCA devront faire attention aussi bien à Alger qu'à Casablanca, une semaine plus tard.

LIGUE 1 (MATCH AVANCÉ DE LA 21E JOURNÉE)

CLASSIQUE AU SOMMET À TIZI-OUZOU

Le MC Oran tentera de préserver sa série d'invincibilité, en effectuant un déplacement périlleux à Tizi-Ouzou pour défier la JS Kabylie, ce soir (22h30) au stade du 1er-Novembre, en match avancé de la 21e journée du Championnat de Ligue 1 de football.

Invaincu en dix matchs, toutes compétitions confondues, le MCO, 3e au classement en compagnie du CR Belouizdad (36 pts), sera un sérieux client pour la JSK (5e, 35 pts), dans un match qui promet en intensité. Cette confrontation mettra aux prises deux formations qui viennent de valider leur ticket pour les quarts de finale de la Coupe de la Ligue professionnelle, relancée cette saison pour

remplacer la Coupe d'Algérie, annulée en raison de la programmation chargée due au Covid-19. Si la JSK s'est imposée samedi soir à domicile face au NA Hussein-Dey (2-0), le MCO s'est qualifié en déplacement, en venant à bout il y a une semaine de son voisin le RC Relizane (1-0). Les Oranais ont enchaîné ensuite en s'imposant dans leur antre d'Ahmed-Zabana face au NAHD (3-2), pour le compte de la 20e journée de Championnat. Prévue initialement lors du week-end du 15-16 mai, cette rencontre a été avancée pour permettre à la JSK de préparer le match des 1/4 de finale (aller) de la Coupe de la Confédération africaine en déplacement contre le CS Sfaxien (Tunisie),

prévu le dimanche 16 mai (17h). La seconde manche est fixée au 23 mai au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou (17h). La suite de la 21e journée de Championnat se jouera les 15 et 16 mai et sera tronquée des matchs Olympique Médéa-MC Alger et JSM Skikda-CR Belouizdad, en raison de l'engagement des deux clubs algérois en quarts de finale de la Ligue des champions.

Programme Ce soir (22h30)

A Tizi-Ouzou, stade du 1er-Novembre-1954 : JS Kabylie-MC Oran
Samedi 15 mai ou dimanche 16 mai

A Alger stade Omar-Hamadi : USMA-JS Saoura
A Relizane, stade Tahar-Zoughari : RCR-ES Sétif
A Tlemcen, stade Akid-Lotfi : WAT-ASO Chlef
A Constantine, stade Benabdelmalek : CSC-Paradou AC
A Alger, stade du 20-Août-1955 : NA Hussein-Dey-US Biskra
A Sidi-Bel-Abbès, stade du 24-Février : USMBA-CA Bordj-Bou-Arréridj
A Magra, stade des Frères-Boucheligue : NCM-AS Aïn-M'lila
*O Médéa-MC Alger et JSM Skikda-CR Belouizdad reportés.

Mots codés

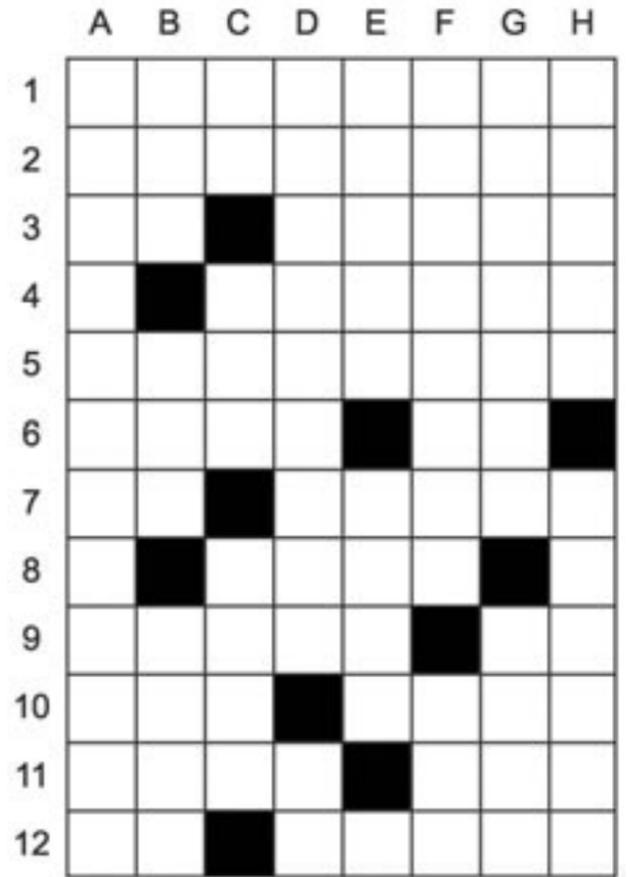


Mots mélangés

- ABBATIAL
- ACCROCHE ACTE
- AILE ATTIRAIL
- AUTOBUS BIPLACE
- BLAFARD
- BOUQUETIN BOURDE
- CANAPE CHANDELLE
- CHARGER CILLER
- DEVANTURE DORE
- EXCEDER GAULE
- GNOCCHI INSALUBRE
- INTEGRALE LETTRE
- MOUTON NUIT PAIE
- PISSENLIT POUR
- QUETSCHER RIGAUDON
- SOLDAT SOLENNEL
- TOURNANT



Mots croisés



HORIZONTALEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT :

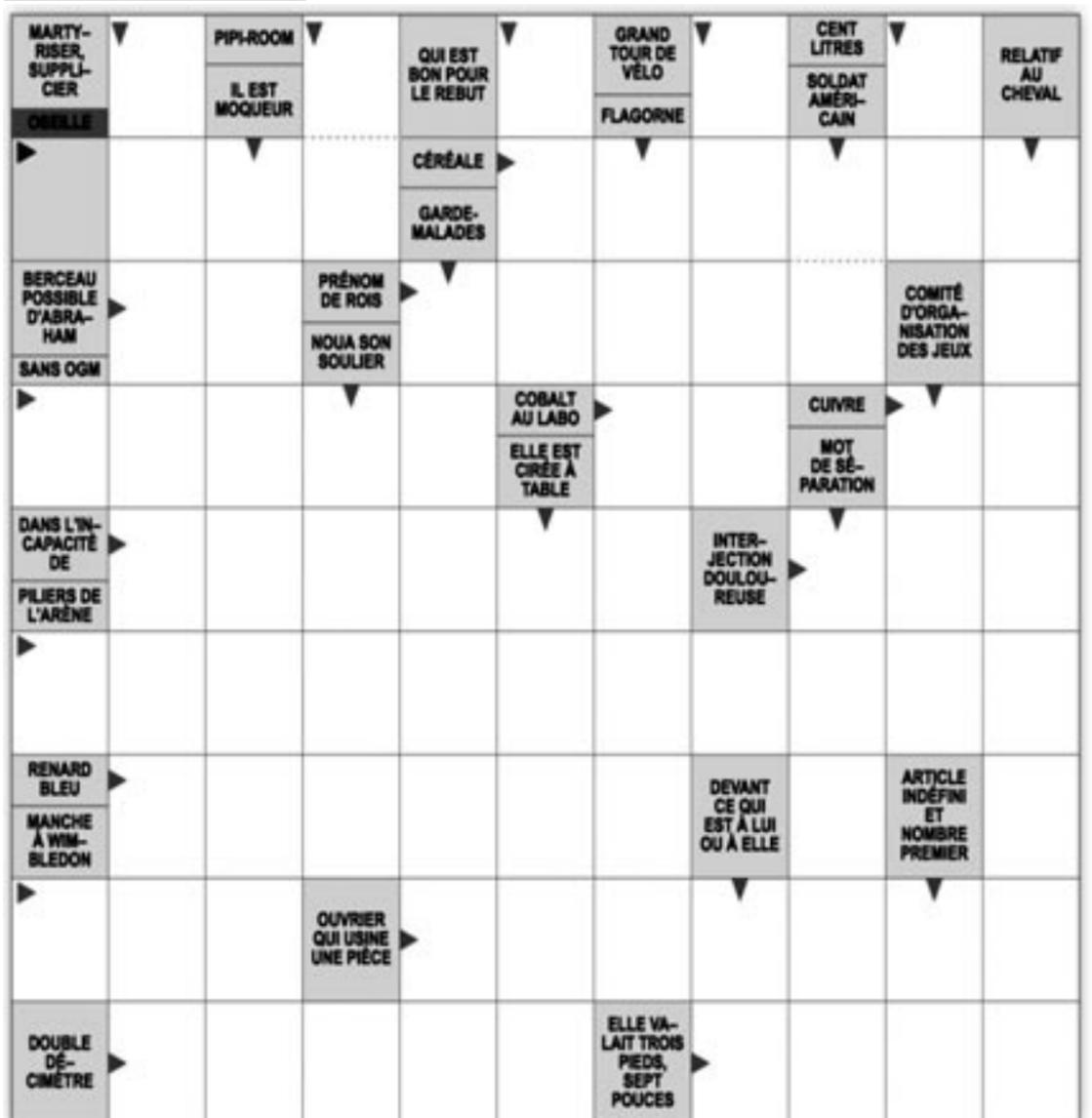
A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Impérative valorisation économique des sites et monuments archéologiques du pays

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a insisté à Boumerdes sur l'importance et l'impérative valorisation économique de l'ensemble des sites et monuments archéologiques du pays aux plans culturel et touristique afin que la population et leur environnement immédiat puissent en tirer profit.

"Il est temps d'ouvrir le champ à l'économie culturelle à travers l'investissement dans les sites et monuments archéologiques, suivant un cahier des charges régulant cet investissement", a indiqué Mme. Bendouda dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection de nombreux projets culturels et sites archéologiques de la wilaya.

Elle a relevé, à ce titre, l'importance d'intégrer le site archéologique "Mers Ebbadjad" mis à jour en 2006 à Zemmourci (Est de Boumerdes) "dans ce nouveau cadre" à travers, a-t-elle dit, "sa valorisation culturelle et touristique afin de le rendre rentable (au plan économique) pour son environnement immédiat", a expliqué Mme. Bendouda.

Elle a aussi souligné la possibilité de faire de ce site, "un site culturel et touristique d'excellence" à travers l'orientation qui lui a été fixée, a affirmé la ministre qui a suivi un exposé sur le plan de protection de ce site et l'opération de sa clôture.

Le ministère de la Santé appelle au respect des mesures de prévention durant l'Aïd



Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a appelé, mardi, les Algériens à "soutenir les efforts déployés pour limiter la propagation" du coronavirus à travers le respect des "recommandations relatives aux mesures de prévention", notamment en l'occasion de la célébration de l'Aïd El Fitr.

"La situation épidémiologique mondiale de la Covid-19 et la sensible augmentation de cas avec l'apparition de nouveaux variants dans notre pays, interpelle la conscience de tous les citoyens à l'effet de respecter les recommandations relatives aux mesures de prévention pour ne pas mettre en danger leur santé, celle de leur famille et la société en général", a-t-il indiqué dans un communiqué.

A l'occasion de la célébration de l'Aïd El Fitr, le ministère de la Santé a appelé, encore une fois, tous les citoyens à "soutenir les efforts déployés pour limiter la propagation de cette pandémie dans notre pays", soulignant la nécessité de respecter "scrupuleusement" une série de mesures. Il a mis l'accent, à ce titre, sur l'importance de "limiter les déplacements hors wilaya", "limiter les visites familiales surtout des personnes âgées et celles présentant des maladies chroniques", "laver les mains plusieurs fois par jour", et de "frictionner les mains avec une solution hydroalcoolique". Il a rappelé également que le port du masque reste "obligatoire, en tout lieu et en toutes circonstances", insistait sur "le respect de la distanciation physique" et sur l'importance d'"éviter les embrassades et privilégier les salutations à distance sans se toucher".

Le ministère de la Santé a relevé, en outre, la nécessité de "respecter les mesures de prévention durant le rite de la prière de l'Aïd El Fitr : friction de ses mains avec une solution hydroalcoolique, tapis de prière individuel, distanciation physique, port de masque obligatoire et éviter les embrassades à la sortie de la mosquée". "Le respect de ces mesures peut vous sauver votre vie et celle de votre famille", a-t-il précisé.

Le Bureau du Conseil de la Nation dénonce les "agressions abjectes" de l'armée sioniste à El Qods

Le Bureau du Conseil de la Nation a rendu public mardi un communiqué dans lequel il a exprimé sa profonde inquiétude par rapport aux "développements dangereux" constatés depuis quelques jours dans la ville d'El Qods occupée.

"Le Bureau du Conseil de la Nation, présidé par M. Salah Goudji, Président du Conseil de la Nation, tient à dénoncer et à exprimer sa profonde inquiétude par rapport aux développements dangereux concernant la situation dans la ville d'El Qods occupée, notamment ce qui se déroule au niveau de l'esplanade de la Mosquée d'El Aqsa et ses alentours objets d'agressions viles et abjectes commises par la soldatesque de l'armée coloniale sioniste, qui s'est habituée à faire fi et à transgresser la légalité internationale et à défer la communauté internationale qui fait malheureusement preuve de faiblesse devant la cruauté et la barbarie de l'entité sioniste", indique le communiqué.

"Cette entité coloniale a profané la sacralité de la Mosquée d'El Aqsa en ces jours bénis du mois sacré du Ramadan, portant atteinte avec exagération aux sentiments des musulmans et de tous les défenseurs de la liberté à travers le monde en procédant à l'expulsion des Palestiniens de leurs maisons alors qu'ils sont les propriétaires légaux de cette terre de Palestine, en terrorisant les civils désarmés et appliquant un agenda d'occupation vile et sordide", poursuit la même source.

Devant cet état de fait "déplorable et le caractère récurrent, itératif et continu de cette tragédie que subit le peuple palestinien sous les regards de la communauté internationale, le Conseil de la Nation s'interroge devant le silence d'aucuns des organisations de droits de l'homme et autres



institutions qui prétendent défendre les libertés et les droits primés aux des peuples, alors qu'elles s'évertuent à théoriser et à s'ingérer dans les affaires internes de pays souverains et disparaissent et adoptent un profil bas

lorsqu'il s'agit d'un peuple qui fait l'objet d'oppression de la manière la plus injuste et agressive quotidiennement", ajoute le Bureau du Conseil de la Nation.

AIR ALGÉRIE:

perturbations des vols en provenance et à destination du Sud

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé des perturbations sur les vols en provenance et à destination des aéroports du Sud du pays, en raison des mauvaises conditions météorologiques.

"En raison d'une visibilité nulle due à des

conditions météorologiques défavorables, l'ensemble des vols d'Air Algérie de et vers les aéroports du Sud du pays, à savoir, Laghouat, Ghardaïa et Hassi Messaoud seront touchés par des perturbations", a indiqué la compagnie dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux. Selon Air Al-

gérie, cette mauvaise météo pourrait même entraîner des annulations de vols de et vers ces aéroports du Sud. Cette alerte demeure en vigueur jusqu'à l'amélioration des conditions climatiques, souligne Air Algérie.

Offres spéciales d'Algérie Télécom à l'occasion de l'Aïd El Fitr

Algérie Télécom a établi des offres spéciales sur les appels téléphoniques à l'occasion de l'Aïd El Fitr, tout en s'engageant à assurer la continuité de ses prestations au niveau de ses agences commerciales durant le deuxième jour de l'Aïd.

Ainsi l'entreprise publique a invité, mardi dans un communiqué, ses clients résidentiels à "profiter pleinement" durant les deux jours de l'Aïd El Fitr des "appels gratuits du fixe vers le fixe local et national ainsi que les appels vers les ré-

seaux mobiles à 03 DA/min au lieu de 8 DA/min". En outre, Algérie Télécom applique un "tarif exceptionnel de 06 DA/min vers dix (10) destinations, à savoir la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni, la Suisse, la Turquie, la Chine, les États-Unis, et le Canada". Par ailleurs, Algérie Télécom "s'engage à assurer la continuité de ses prestations au niveau de ses agences commerciales durant le deuxième jour de l'Aïd, de 10h à 15h", ajoute le communiqué. Les

agences concernées par cet horaire dans la wilaya d'Alger sont celles de Rouiba, Kouba, Bordj El Kifan, Ben M'hadi, Ain Naâdja, Batouta, Ben Aknoun, Aïn Benian et Bab El Oued, alors que pour les autres wilayas, les agences assurant la continuité des prestations sont celles se trouvant au niveau des chefs-lieux, précise la même source. Pour de plus amples informations, Algérie Télécom a invité ses clients à consulter son web: www.algeriatelecom.dz, ou à prendre

AID EL FITR :

un programme spécial pour faciliter la circulation des citoyens à Alger

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé mardi dans un communiqué la mise en place d'un programme spécial à l'occasion de l'Aïd El Fitr pour faciliter la circulation des citoyens à Alger.

"A l'occasion de la fête de l'Aïd El Fitr El Moubarek, l'Etablissement public de

transport urbain et suburbain d'Alger "ETUSA" met en place en cette heureuse occasion un programme spécial pour faciliter la circulation des citoyens entre les quartiers et les communes de la capitale", a précisé la même source. A cette occasion, l'ETUSA a assuré qu'elle veillera à ce que 118 lignes soient couvertes avec

128 bus pour le premier jour de l'Aïd El Fitr. Elle a fait savoir également que 223 bus des serviront les 118 lignes durant le deuxième jour de l'Aïd. Concernant les heures du travail, le début de service est fixé à 6h45 jusqu'à 19h00 avec une fréquence de 30 minutes à 50 mn, a souligné le communiqué.

Impérative valorisation économique des sites et monuments archéologiques du pays

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a insisté à Boumerdes sur l'importance et l'impérative valorisation économique de l'ensemble des sites et monuments archéologiques du pays aux plans culturel et touristique afin que la population et leur environnement immédiat puissent en tirer profit.

"Il est temps d'ouvrir le champ à l'économie culturelle à travers l'investissement

dans les sites et monuments archéologiques, suivant un cahier des charges régulant cet investissement", a indiqué Mme. Bendouda dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection de nombreux projets culturels et sites archéologiques de la wilaya. Elle a relevé, à ce titre, l'importance d'intégrer le site archéologique "Mers Ebbadjad" mis à jour en 2006 à Zemmourci (Est de Boumerdes) "dans ce nouveau cadre" à

travers, a-t-elle dit, "sa valorisation culturelle et touristique afin de le rendre rentable (au plan économique) pour son environnement immédiat", a expliqué Mme. Bendouda. Elle a aussi souligné la possibilité de faire de ce site, "un site culturel et touristique d'excellence" à travers l'orientation qui lui a été fixée, a affirmé la ministre qui a suivi un exposé sur le plan de protection de ce site et l'opération de sa clôture.